
Dossier de presse

POINT D'ÉTAPE

SUR LES TRAVAUX
DE LA DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE
CHARGÉE DE LA **PRÉVENTION**
ET DE LA **LUTTE**
CONTRE LES **VIOLENCES**
EN MILIEU SCOLAIRE

Mardi 26 février 2013



ministère
éducation
nationale





AGIR ENSEMBLE AVEC DÉTERMINATION EN FAVEUR D'UN CLIMAT SCOLAIRE APAISÉ ET SEREIN

Lors de l'installation de la délégation ministérielle à Amiens le 12 novembre dernier, le ministre de l'éducation nationale a affirmé sa volonté de « briser le silence » : « c'est la première fois que l'éducation nationale reconnaît en tant qu'institution le problème de la violence scolaire ».

Les plans qui se sont succédé en France ces dernières années ont en effet le plus souvent abordé cette question de manière partielle et court-termiste, c'est-à-dire au gré des faits divers et par le seul prisme de la lutte contre la délinquance et la violence d'intrusion. Or le traumatisme causé par des drames comme ceux du Chambon-sur-Lignon ou l'affaire Merah en France, ou ceux de Columbine ou de Newton aux États-Unis ne saurait faire oublier que la grande masse des violences en milieu scolaire est également constituée d'actes d'incivilité et de victimations souvent mineures mais répétées.

L'éducation nationale a le devoir de protéger les élèves et les personnels contre tous les types de violence, y compris ces violences de tous les jours qui, bien que moins visibles, sont elles aussi causes de souffrance et qui sont souvent à la source des événements les plus tragiques.

La prévention et la lutte contre la violence à l'École n'est pas seulement un impératif d'ordre public, elle est la condition nécessaire à l'accomplissement des missions de l'éducation nationale. Elle est en effet un enjeu majeur pour la réussite éducative : le fait d'être victime, agresseur, ou témoin

de violence peut être à l'origine de difficultés scolaires, d'absentéisme, voire de décrochage, mais aussi générer davantage de violence ou des troubles de l'équilibre psychologique et émotionnel (dépression, tentative de suicide).

Il s'agit également, en agissant contre la violence en milieu scolaire, de lutter contre les inégalités sociales, car l'inégalité face à la violence est avant tout une inégalité sociale : 10% des établissements concentrent plus de la moitié des incidents, 5% le tiers, et les quartiers populaires sont les plus touchés.

Assurer la sécurité et la sérénité de tous les élèves et de tous les personnels dans nos écoles et nos établissements, c'est enfin transmettre et faire respecter les valeurs essentielles que sont la solidarité, la fraternité, la dignité de tous, le dialogue et l'écoute mutuelle, afin que l'École de la République demeure notre maison commune, celle où se construit la société de demain.

L'amélioration du climat scolaire passe par des réponses multiples et demande du temps. Cela suppose de renoncer à la pensée magique et à l'idée d'un remède miracle qui réglerait les problèmes de manière rapide et définitive ; et donc de faire preuve d'une grande humilité. **Seule une politique globale, concrète et constante dans le temps peut permettre de réduire le problème de la violence à l'École dans toutes ses expressions et de manière durable.**

En concrétisant dès les premiers mois de sa

prise de fonction l'engagement présidentiel de recruter 500 assistants de prévention et de sécurité dans les établissements difficiles, le ministre de l'éducation nationale a envoyé un signal fort et répondu à des besoins exprimés sur le terrain.

La création de la délégation ministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre la violence en milieu scolaire a quant à elle permis de doter l'éducation nationale d'un outil pour concevoir, développer et mettre en œuvre une action réaliste et efficace en la matière. Le travail de la délégation doit permettre de poursuivre cette démarche volontariste en identifiant les grandes priorités et en proposant des mesures concrètes.

L'un des principaux leviers pour prévenir et lutter contre la violence à l'École est la formation initiale et continue des personnels. Ces derniers sont en effet les premiers à être confrontés à des faits de violence et doivent être en mesure de repérer les premiers signes de crise ou de harcèlement et répondre de manière appropriée.

Des protocoles de gestion des menaces et des crises seront en outre mis en place et diffusés dans les écoles et les établissements afin de permettre aux personnels de réagir de manière rapide et efficace lorsque survient un incident imprévu mais aussi en cas de violences paroxystiques. L'objectif est de gérer les crises dans tous leurs aspects et à toutes les étapes, y compris l'après-crise : procédures d'alerte, rôle des différentes institutions dans la protection et l'intervention, suivi de long terme des victimes, des agresseurs, des témoins et de leur famille (cellules d'écoute et d'appui, soutien psychosocial, assistance juridique, etc.).

Il est également nécessaire de renforcer la prévention et le traitement du harcèlement, dont un élève sur vingt se dit aujourd'hui victime de manière sévère ou très sévère, et d'élargir cette action au cyberharcèlement, aux violences sexistes et à l'homophobie.

L'éducation nationale a par ailleurs le devoir, en tant qu'employeur, de soutenir ses personnels en souffrance ou victimes de violence en garantissant l'accessibilité de dispositifs d'appui de qualité et de proximité pouvant les aider à retrouver durablement la sérénité.

Enfin, la révision de l'application des régimes de punitions et de sanctions constitue une priorité majeure. On ne peut répondre à la violence par des mesures simplistes ou en brandissant l'étendard sécuritaire. **Seule l'existence de règles et de sanctions claires, comprises par tous et appliquées avec justice peut prévenir efficacement la violence. Il ne s'agit pas d'idéologie mais de pragmatisme :** le but de la sanction est non seulement de rendre la justice, mais aussi d'éviter la récidive ; or, si cette sanction est vécue comme injuste parce qu'inadaptée et disproportionnée, l'élève en faute aura tendance à recommencer.

On le voit, les chantiers sont nombreux et la tâche est ambitieuse. Il nous faut agir de façon déterminée avec l'ensemble des acteurs : personnels, élèves, parents et partenaires de l'École. Car l'amélioration du climat scolaire est l'affaire de tous. La communauté éducative doit se mobiliser tout entière autour des valeurs de l'École de la République. Des valeurs qui permettent le vivre ensemble et qui doivent être au cœur de la politique de prévention et de lutte contre les violences en milieu scolaire.



LES PREMIÈRES MESURES RÉSULTANT DES TRAVAUX DE LA DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE

Mieux former les personnels à la prévention et à la gestion des violences à l'École

- L'introduction de modules spécifiques dans la formation initiale dispensée par les nouvelles écoles supérieures du professorat et de l'éducation
- Le renforcement de la formation continue de tous les personnels
- La production et la diffusion d'outils pédagogiques à destination des personnels

Améliorer la prévention et le traitement du harcèlement entre élèves

- L'approfondissement de la campagne « Agir contre le harcèlement à l'École » et son élargissement à la cyberviolence, aux violences sexistes et à l'homophobie
- La formation des personnels au repérage et au traitement des premiers signes de harcèlement
- La création de protocoles de prise en charge des victimes de harcèlement
- Des actions en faveur d'une plus grande mobilisation des élèves et des parents dans la lutte contre le harcèlement

Mettre en place des protocoles de gestion des menaces et des crises dans les écoles et les établissements

- La diffusion de protocoles de gestion des menaces
- La diffusion de protocoles de gestion des crises (niveau 1/2)
- La diffusion de protocoles de gestion des crises majeures (niveau 2/2)

Mieux accompagner les personnels en souffrance ou victimes de violences

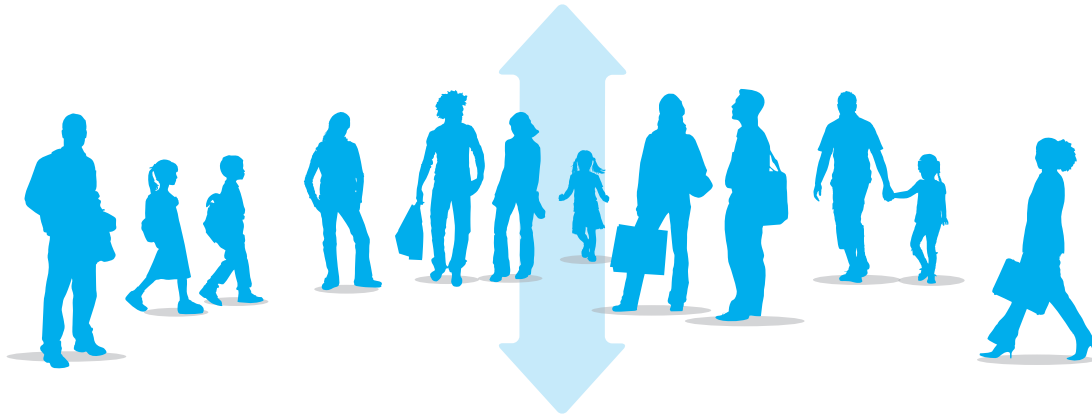
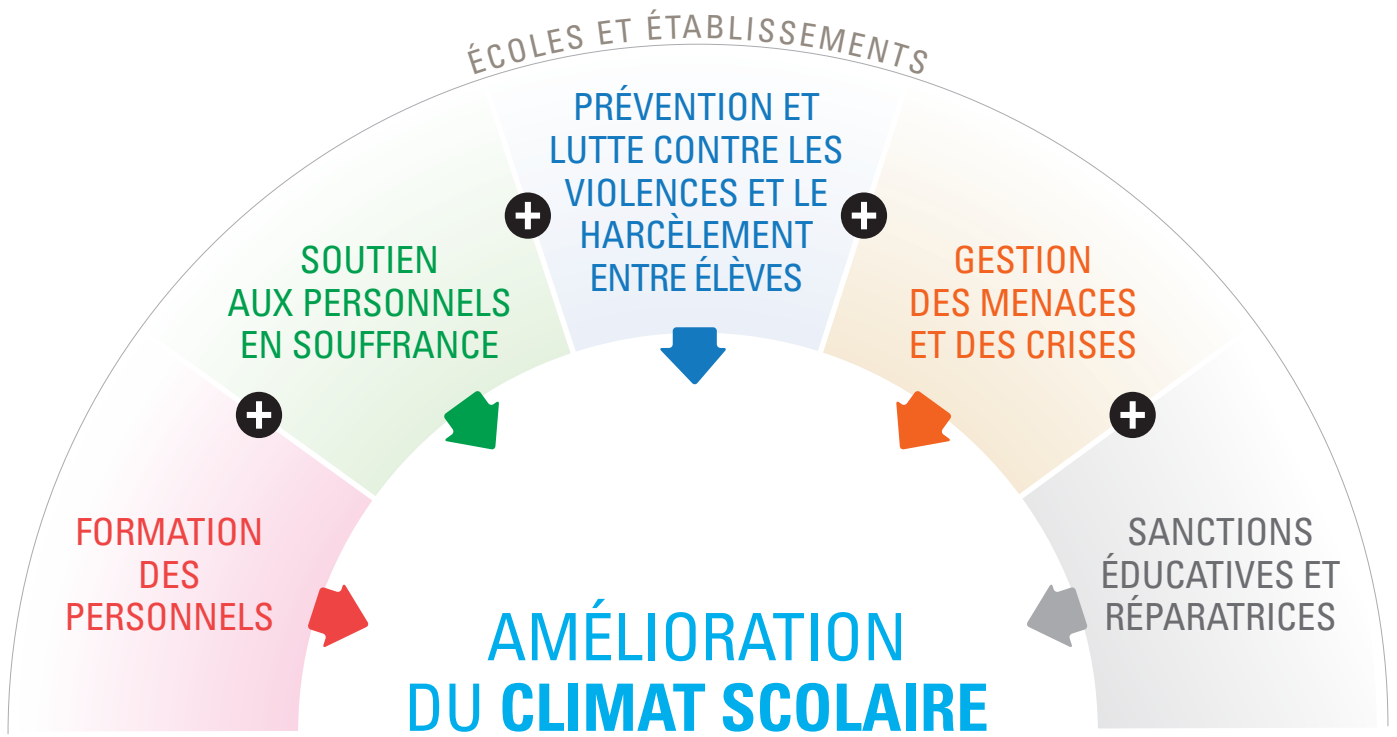
- La réorganisation des dispositifs d'appui existants pour assurer un maillage territorial plus étroit
- La mise en place d'un cadre national définissant les missions des dispositifs d'appui
- La réalisation et la diffusion d'une cartographie des dispositifs d'appui

Revoir l'application des régimes de punitions et de sanctions des écoles et des établissements pour permettre une justice réparatrice

- Des sanctions plus justes, mieux proportionnées et plus adaptées
- Le recours privilégié aux sanctions de responsabilisation
- L'implication des élèves dans les réflexions sur les règles et les sanctions applicables au sein des écoles et des établissements

Créer des outils plus efficaces pour évaluer la qualité du climat scolaire et mutualiser les bonnes pratiques

- La pérennisation des enquêtes de climat scolaire et de victimation
- La remise à plat des procédures de signalement et de leur suivi
- La création du premier réseau national dédié au climat scolaire
- La mise à disposition des académies d'outils d'autodiagnostic



AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES APPRENTISSAGES





BILAN DE LA MISE EN PLACE DES ASSISTANTS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ DEPUIS LA RENTRÉE 2012

Conformément à l'engagement du Président de la République, le ministre de l'éducation nationale a créé 500 postes d'assistants de prévention et de sécurité (APS) à la rentrée 2012.

L'instauration de ce nouveau métier répond à un double objectif :

- renforcer la présence des adultes dans les établissements scolaires les plus exposés aux phénomènes de violence ;
- répondre aux besoins spécifiques des équipes éducatives en place en matière de prévention et de gestion de ces phénomènes.

Les moyens ont été alloués dès cet été et les textes réglementaires sont parus en septembre pour permettre le recrutement et la formation des APS à la rentrée scolaire. Réalisé dans un délai rapide, ce processus de recrutement a été un succès : tous les postes ont été pourvus et les 500 APS sont désormais à temps plein dans les établissements. Près de 75 % des APS ont 26 ans et plus. Tous possèdent au minimum un niveau Bac +2 et près de 60 % sont au moins de niveau Bac+3. 65 % ont plus de trois années d'expérience professionnelle antérieure, notamment dans le domaine éducatif.

Les principales missions des APS sont les suivantes :

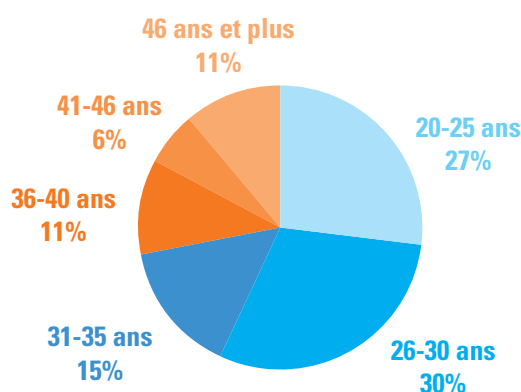
- participer à l'action éducative, en complémentarité avec les autres personnels et, selon les situations, avec les équipes mobiles de sécurité (EMS) ;
- contribuer à l'analyse de la situation de l'établissement pour favoriser la mise en place d'une politique de prévention ;
- concourir au traitement des situations en cas de crise grave compromettant la sécurité des personnes et des biens, afin de rétablir les conditions nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement.

Sur le terrain, le travail des APS est salué par tous. La bonne articulation de leurs missions avec celles des autres personnels de l'établissement, et en particulier celles des personnels de vie scolaire, sociaux et de santé, leur a permis de s'intégrer pleinement au sein des équipes éducatives déjà constituées.

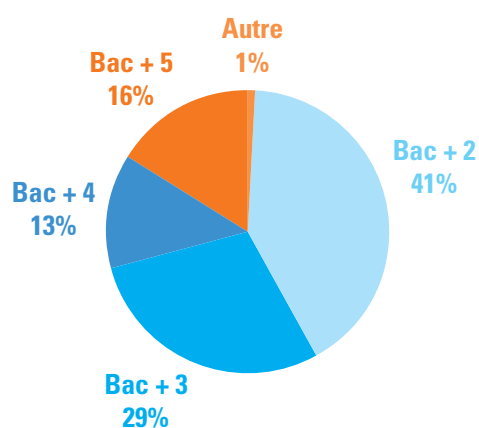
Grâce à la qualité de la formation dont ils ont pu bénéficier avant leur prise de fonction, ils ont pu, dès leur arrivée dans les établissements, conduire à la fois des actions de prévention et d'éducation auprès des élèves et des actions à l'attention des personnels. Cette formation sera approfondie dans les mois qui viennent dans le cadre de modules de formation continue.

Le rôle des APS est précieux et leur valeur ajoutée incontestée. Dans les établissements difficiles où, malgré la mobilisation quotidienne des personnels de direction, des personnels de vie scolaire et des enseignants, le climat scolaire est particulièrement dégradé, leur aide contribue à améliorer effectivement et durablement le climat scolaire.

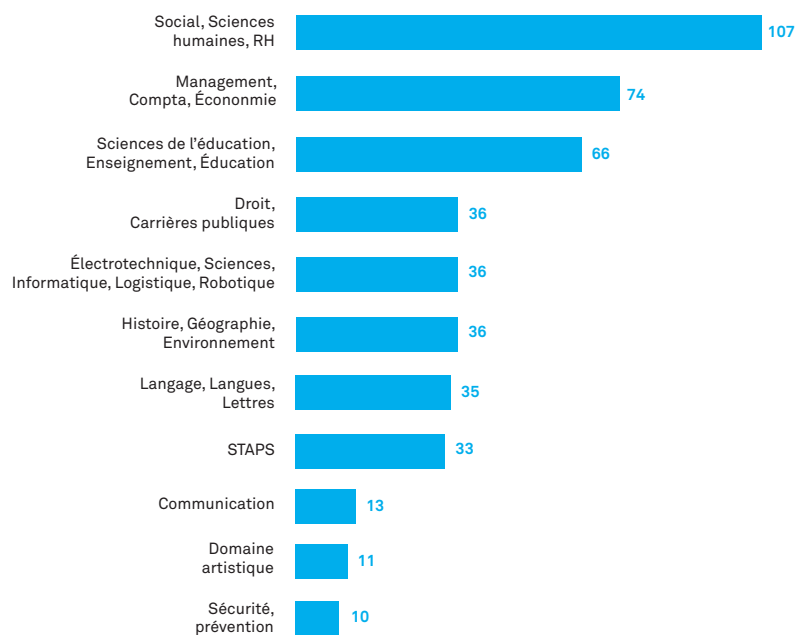
Répartition par tranche d'âge



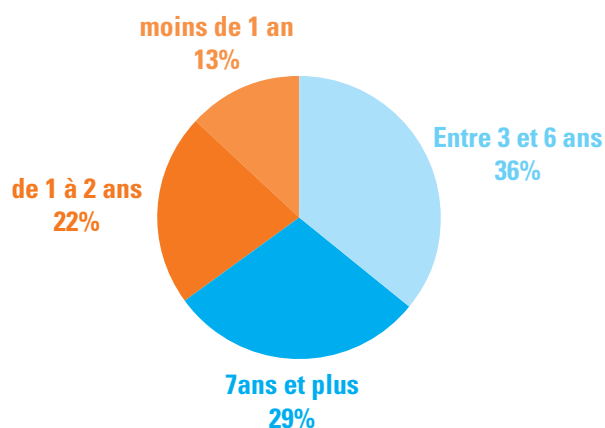
Niveau de recrutement



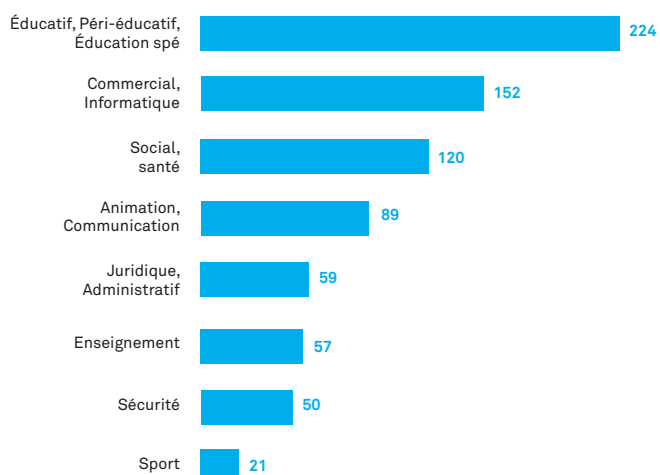
Domaines d'études universitaires



Durée de l'expérience professionnelle antérieure



Domaines d'expérience professionnelle antérieure





MIEUX FORMER LES PERSONNELS À LA PRÉVENTION ET À LA GESTION DES VIOLENCES À L'ÉCOLE

Être confronté à une crise dans l'école ou l'établissement ou dans la classe est l'une des craintes majeures des enseignants et des personnels d'éducation, a fortiori en début de carrière. Or **les crises sont souvent prévisibles et réversibles dans leur phase d'apparition**. Encore faut-il donner aux personnels les connaissances et compétences leur permettant d'en identifier les signes annonciateurs, de réagir de la manière la plus appropriée et, dès lors que la crise surgit, de la traiter collectivement, de l'analyser de manière constructive et de répondre par la réparation plutôt que par la confrontation, l'humiliation ou l'engagement dans une spirale répressive.

Les résultats de l'enquête nationale de victimation et climat scolaire font apparaître un **besoin considérable de formation initiale et continue en la matière**. Car **les dispositifs de formation constituent un outil essentiel de prévention des violences à l'École et d'accompagnement des personnels qui doivent y faire face**.

Le ministère de l'éducation nationale a déjà mis en place un certain nombre d'actions de formation en faveur du climat scolaire, incluant des volets gestion de crise ou gestion de groupe : la quasi-totalité des plans académiques de formation (Paf) propose désormais des formations en lien avec ces problématiques ; le plan national de formation (PNF) a centré plusieurs sessions de formation sur cette thématique ; des instituts universitaires de formation des maîtres ont également proposé des sessions.

Cependant, il n'existe actuellement que peu de contenus dédiés en formation initiale et il est indispensable de **mieux structurer l'offre de formation** continue et de mutualiser et développer des ressources susceptibles d'être mobilisées dans ce cadre : outils pédagogiques, espaces collaboratifs, formation de formateurs, partenariats, etc.

L'introduction de modules relatifs à la prévention des violences en milieu scolaire dans la formation initiale des enseignants et des personnels d'éducation

À l'heure actuelle, seule une minorité d'établissements supérieurs ont mis en place des formations spécifiques en matière de prévention des violences en milieu scolaire et les exigences comme les référentiels mobilisés sont très divers.

La nouvelle formation initiale qui sera dispensée au sein des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) à l'ensemble des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation inclura, dans son tronc commun, un ou

plusieurs modules portant spécifiquement sur les problématiques liées au climat scolaire (gestion des conflits, repérage et traitement des cas de harcèlement, etc.).

Le futur référentiel de compétences professionnelles commun à l'ensemble des métiers du professorat et de l'éducation intègre d'ailleurs pleinement ces enjeux dans les objectifs de formation qu'il définit. Il cite ainsi parmi leurs compétences cadres le fait de « contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion, de discrimination, de violence ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance » et celui de « contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution ».

Le renforcement de la formation continue des personnels de l'éducation nationale

Le plan national de formation continue des enseignants et personnels d'éducation a mis l'accent sur les questions liées au climat scolaire et à la prévention des violences.

Il est néanmoins nécessaire d'enrichir encore cette offre de formation.

Dans le cadre du plan national de formation (PNF) 2014, une formation portant sur les plans de gestion de crise dans les établissements sera proposée pour les personnels de direction, les personnels d'inspections du premier degré et d'autres catégories de personnels spécialisés amenés à intervenir dans ce domaine : personnels médicosociaux, assistants de prévention et de sécurité, équipes mobiles de sécurité, RASED, etc.

Une **session spécifique de formation contre le harcèlement** sera également inscrite au PNF 2014 pour les formateurs et les référents académiques. Elle sera déclinée dans les plans académiques de formation pour les personnels de direction, les enseignants, les personnels d'éducation, etc.

Par ailleurs, dès la rentrée 2013, les ESPE, en tant qu'elles sont amenées à participer à la formation continue des enseignants, pourront proposer, au sein de leur offre de formation, des modules sur ces thématiques.

Le développement d'actions de formation à destination de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative

La formation en matière de prévention de la violence à l'École ne peut être circonscrite à quelques catégories de personnels. L'amélioration du climat scolaire est en effet l'affaire de tous et ne peut que bénéficier de la mutualisation des points de vue et d'une mise en cohérence des pratiques. La recherche a d'ailleurs largement prouvé **l'importance du travail en équipe** pour améliorer le climat scolaire, à l'échelle des enseignants, mais aussi de l'ensemble de la communauté éducative et pédagogique. Cela témoigne de la **nécessité de développer, à l'échelon académique, des actions de formation pouvant réunir la pluralité des professionnels travaillant dans ou en lien avec des écoles ou des établissements scolaires**. Elles permettront l'instauration de dynamiques locales précieuses à l'échelle de

certaines territoires et seront plus particulièrement consacrées en particulier autour des enjeux d'amélioration du climat scolaire et de prévention du harcèlement entre pairs.

Aussi des dispositifs expérimentaux de formation interprofessionnels seront lancés à partir de la rentrée 2013 dans le cadre des plans de formation de plusieurs académies.

L'amélioration de la formation des personnels dédiés : les assistants de prévention et de sécurité et les équipes mobiles de sécurité

Les assistants de prévention et de sécurité (APS) et les équipes mobiles de sécurité (EMS) sont des personnels spécifiquement chargés de la prévention des violences à l'École. S'ils ne doivent évidemment pas être les seuls mobilisés, il est **indispensable de renforcer leur formation** afin d'être en mesure de faire face à tous les problèmes pouvant survenir aussi bien dans un établissement qu'au sein d'une classe.

Depuis la rentrée 2012, 500 APS ont été recrutés et formés pour travailler dans des établissements caractérisés par des populations en grande difficulté sociale. L'objectif est ainsi de répondre à cette immense inégalité sociale qu'est l'inégalité face à la violence.

Ce dispositif a rencontré un grand succès. Les APS ont su trouver toute leur place au sein des équipes éducatives, notamment en raison de la qualité de la formation reçue avant leur prise de fonction : une formation mêlant connaissances théoriques et pratiques, réalisée en lien avec les partenaires associatifs et institutionnels, en alternance avec une immersion sur le terrain.

Cette formation sera encore améliorée dans les mois à venir. **Les APS pourront en effet accéder à un ensemble de formations continues dans le cadre des actions du plan national de formation et des plans académiques de formation.** En outre, 50 d'entre eux pourront effectuer une troisième année de licence professionnelle dans le cadre de dispositifs expérimentaux menés en collaboration avec les académies de Créteil et de Nice (25 places par académie).

Les équipes mobiles de sécurité (EMS) **auront elles aussi accès à des sessions de formations continues mobilisables dans le cadre du plan national de formation 2014 et des plans académiques de formation,** et notamment à des actions portant sur la **cyberviolence** et sur la **gestion de crise.**

La production et la diffusion d'outils pédagogiques thématiques mobilisables pour la formation ou l'autoformation

Une série de **guides de formation** destinée à l'ensemble des personnels sera produite et diffusée dans un premier temps par le biais du site internet Eduscol puis en version papier. Les deux premiers guides sont déjà en cours de finalisation :

- un guide consacré à l'amélioration du climat scolaire et destiné au premier degré, qui sera disponible au format électronique au printemps 2013 et sera diffusé en version imprimée à la rentrée 2013 ;

- un guide consacré à l'amélioration du climat scolaire et destiné au second degré, qui sera accessible en ligne à l'automne 2013 et diffusé au format papier en janvier 2014.

D'autres guides de formation seront par ailleurs produits sur des sujets précis : le harcèlement, la cyberviolence, etc.

Des vademecums portant sur les grands chantiers thématiques de l'amélioration climat scolaire seront également élaborés. Le premier portera sur l'architecture scolaire et sera réalisé en association avec les collectivités territoriales et tous les usagers de l'école (personnels, parents, élèves).

La mobilisation de tous les acteurs pouvant intervenir dans le cadre de formations

La mise en place de nouvelles formations et leur développement doivent s'accompagner d'une **démarche active visant à mieux utiliser les moyens humains disponibles dans chaque académie pour intervenir spécifiquement sur les questions de climat scolaire et de prévention des violences, y compris à l'échelle des écoles et des établissements qui sont souvent demandeurs de stages sur des thématiques précises**. Or, à ce jour, ce processus est engagé de manière très inégale. Il faut donc dès aujourd'hui le relancer et le mener à bien dans toutes les académies.

L'enjeu est de mobiliser non seulement les ressources internes à l'éducation nationale mais aussi les partenaires de l'école pouvant aider à la formation ou à l'accompagnement des équipes éducatives. La délégation ministérielle travaillera donc en lien avec les académies pour identifier les intervenants potentiels : **associations d'éducation populaire disposant d'une expertise reconnue sur la gestion des conflits, collectivités locales ayant mis en place des dispositifs spécifiques d'appui aux établissements, etc.** Ces ressources externes sont malheureusement trop souvent méconnues ou sous-utilisées. Une charte destinée à formaliser les relations avec ces structures partenaires est en cours de finalisation.



AMÉLIORER LA PRÉVENTION ET LE TRAITEMENT DU HARCÈLEMENT ENTRE ÉLÈVES

La focalisation sur les violences paroxystiques a longtemps eu pour conséquence de limiter l'action publique à la seule réaction à des faits divers tragiques et au traitement des situations d'urgences médiatiques. Le traumatisme causé par des drames comme ceux du Chambon-sur-Lignon ou l'affaire Merah en France, ou ceux de Columbine ou de Newton aux États-Unis ne saurait cependant faire oublier **que la grande masse des violences en milieu scolaire est également constituée d'actes d'incivilité et de victimations souvent mineures mais répétées.**

Le harcèlement entre élèves fait partie de ces violences de tous les jours que l'École de la République ne peut accepter. Il s'agit d'une violence répétée, verbale, physique ou psychologique, perpétrée par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui est en position de faiblesse et ne peut se défendre. Le harcèlement est **bien souvent une manifestation de discrimination, d'ostracisme, de sexisme, d'homophobie ou encore de xénophobie.**

Ce phénomène tend en outre à prendre une **dimension nouvelle avec le cyberharcèlement** lié aux réseaux sociaux et surtout à la téléphonie mobile.

Aujourd'hui, **un élève sur vingt se dit harcelé de manière sévère ou très sévère.** Pour les jeunes concernés, le harcèlement crée un état d'insécurité permanent dont **les conséquences sont lourdes sur le plan scolaire mais aussi en termes d'équilibre psychologique et émotionnel et de développement de l'enfant ou de l'adolescent** : absentéisme – 20 à 25 % des absentéistes chroniques le sont par peur du harcèlement –, décrochage scolaire, dépression, suicide – risque de faire une tentative de suicide quatre fois plus important.

Il a également un impact négatif au niveau de la sécurité publique. Il existe en effet un lien fort entre violences paroxystiques et les situations de harcèlement.

Ce problème commence à être reconnu et des premiers éléments de réponse existent, mais restent insuffisants.

Depuis les Assises nationales sur le harcèlement à l'École qui se sont tenues en janvier 2012, un certain nombre d'actions ont été mises en place : la création d'un numéro de téléphone dédié et gratuit (dispositif « Sefia rouge ») ; la désignation de référents départementaux et l'organisation de formations pour ces derniers dans plusieurs académies ; les procédures de recours avec le médiateur de l'éducation nationale ; la diffusion aux équipes éducatives des écoles et des établissements d'un guide pour la prise en compte et le traitement du harcèlement (téléchargeable sur le site du ministère) ; la mise à disposition des établissements de protocoles de traitement (également accessibles en ligne) ; la formation des EMS et des APS aux problèmes du harcèlement et de sa prévention.

De nouvelles actions sont aujourd'hui nécessaires afin de faire reculer ce phénomène dans tous les établissements.

L'approfondissement et l'élargissement de la campagne « Agir contre le harcèlement à l'École »

La campagne « Agir contre le harcèlement à l'École », à destination du grand public, a permis de libérer la parole sur ce sujet d'une extrême sensibilité. Il est néanmoins nécessaire de lui donner une nouvelle impulsion pour permettre à la communauté éducative de faire face à ce phénomène de manière plus efficace.

La création de nouveaux outils pédagogiques pour sensibiliser aux risques liés au harcèlement

Un ensemble d'outils sera mis à disposition de la communauté éducative d'ici juin 2013. Un **matériel spécifique au premier degré** est actuellement en préparation sur la base de dessins animés, d'un journal électronique spécifique (*Les petits citoyens*), etc. Des **kits pédagogiques** sont également en cours d'élaboration pour accompagner les anciennes et les nouvelles vidéos : « Qu'est-ce que le harcèlement ? Comment le repérer ? Comment agir en classe/à la maison ?... » Ces kits comprendront des questionnaires visant à tester ses connaissances sur le sujet.

L'élargissement de la campagne aux violences sexistes, à l'homophobie et à la cyberviolence

Une partie de la campagne « Agir contre le harcèlement à l'École » sera orientée contre le harcèlement sexiste et homophobe, tout particulièrement en direction des lycéens. Le clip intitulé « Les rumeurs » sera complété par un **kit pédagogique portant spécifiquement sur les violences sexistes** et incluant des éléments de contexte sur la loi sur le harcèlement. Parallèlement, une **vidéo et un kit pédagogiques adaptés au public adolescent seront réalisés pour lutter contre les violences homophobes**. Chacun de ces kits intégrera la dimension de la **cyberviolence** : sensibilisation au phénomène, protection contre celui-ci, rôle des témoins en ligne, etc.

Pour le mois de juin et en préparation de la prochaine rentrée, des **outils visant à sensibiliser les équipes pédagogiques à la question des discriminations et à favoriser une culture commune en la matière** seront également élaborés et diffusés sur internet, dans les écoles et les établissements et auprès des structures qui agissent avec eux. Parmi ces outils, figurera notamment un **lexique qui proposera pour chaque terme une définition simple et des exemples et qui sera complété par la présentation d'expériences effectuées dans des écoles ou des établissements scolaires**. Il s'agit, avec ces outils, de valoriser les initiatives prises dans le domaine de la lutte contre les discriminations et de permettre un va-et-vient entre la théorie et l'action, entre la recherche et le terrain.

La volonté de sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative et de mobiliser les médias

Le site « Agir contre le harcèlement » sera complètement réaménagé afin d'inclure les outils pédagogiques à destination des parents et des élèves et de mettre en valeur des actions menées par des élèves du primaire au lycée.

Par ailleurs, la plateforme collaborative sur le « climat scolaire » comprendra une section consacrée aux échanges de bonnes pratiques entre les établissements, les écoles, les collectivités territoriales et les associations.

De nouveaux contacts avec les partenaires média (France télévision, Facebook et d'autres réseaux sociaux, presse grand public, etc.) seront développés pour favoriser des campagnes contre le harcèlement.

La formation des personnels au repérage et au traitement des premiers signes de harcèlement

Au-delà de la prévention, il est nécessaire de mieux traiter les cas de harcèlement avérés. Les personnels doivent jouer un rôle essentiel dans l'identification et le signalement des premiers signes du harcèlement.

Ainsi, la nouvelle **formation initiale** qui sera dispensée au sein des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) à l'ensemble des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation inclura, dans son tronc commun, un ou plusieurs modules portant spécifiquement sur les problématiques liées au climat scolaire et notamment sur le repérage et le traitement des cas de harcèlement.

Des modules de ce type seront également inscrits au Plan national de formation (PNF) pour les formateurs et les référents académiques et déclinés dans les Plans académiques de formation (PAF) pour les personnels de direction, les enseignants, les personnels d'éducation et les autres personnels.

La création de protocoles de prise en charge des victimes de harcèlement amélioration du traitement des cas avérés de harcèlement

Aucune victime de harcèlement ne doit être laissée sans accompagnement.

Des protocoles de prise en charge seront donc disponibles dès le mois de mai prochain. Ils seront à la fois simples, brefs et contraignants pour permettre une efficacité maximale. Ils préciseront simplement ce qu'est le harcèlement, à qui s'adresser et comment (soutien psychosocial, juridique, etc.), et les recours possibles dans le cas où la réponse apportée ne serait pas appropriée.

Ces protocoles permettront de rendre visible l'intégralité de la chaîne des acteurs pouvant intervenir dans le traitement du harcèlement – y compris le médiateur – et rappelleront les droits de l'élève victime de harcèlement.

La volonté de faire des élèves des acteurs à part entière de la lutte contre le harcèlement

Mettre hors-jeu le harcèlement est autant l'affaire des élèves que celle des adultes. La responsabilité est ici partagée.

La recherche montre en effet que ce sont les témoins qui ont le pouvoir de faire basculer une situation soit en faveur de la victime (soutien, solidarité), soit en sa défaveur (acceptation tacite, voire amusée, ostracisme, dont résulte un sentiment de solitude et d'abandon chez la victime).

Le délégué national à la vie lycéenne et les organisations lycéennes sont et seront associés à un ensemble d'actions et de discussions portant sur les situations de violence pouvant être vécues par leurs camarades. Ils participent déjà aux réflexions sur la future enquête de victimation concernant les lycées – la première jamais réalisée – et sur la manière d'impliquer activement les élèves dans la campagne contre le harcèlement et de faire en sorte que les règlements intérieurs des établissements scolaires prennent en compte ce phénomène et prévoient des sanctions efficaces et réparatrices.

Par ailleurs, dans le cadre de la prévention du harcèlement, **les expériences de médiation entre élèves seront encouragées.** Une charte de la médiation, élaborée en lien avec le médiateur de l'éducation nationale et les associations concernées, sera publiée pour la prochaine rentrée afin d'aider les écoles et les établissements souhaitant favoriser ce type de pratique.

Enfin, **un appel à projets coopératifs des élèves contre le harcèlement à l'École et pour le mieux vivre ensemble est à l'étude, entre autres avec les associations et des financeurs potentiels (Fondation de France notamment) pour un lancement en septembre 2013.** Les projets devront impliquer au premier chef les élèves et, si possible, les parents et les personnels de l'éducation. L'idée centrale sera de ne laisser personne de côté en faisant réfléchir des collectifs d'élèves sur la manière dont ils peuvent inclure chaque personne quelle que soit sa différence. Ils pourront donc émaner d'une classe, d'une école ou d'un établissement, d'une circonscription, d'une association ou d'une collectivité territoriale.



METTRE EN PLACE DES PROTOCOLES DE GESTION DES MENACES ET DES CRISES DANS LES ÉCOLES ET LES ÉTABLISSEMENTS

La mise en place de protocoles de gestion des menaces et des crises répond à un besoin constaté et exprimé par les équipes éducatives. Ces protocoles doivent constituer des outils d'intervention pour aider les élèves et les adultes concernés.

La gestion des menaces

Un des niveaux d'action essentiel pour éviter que se développent des crises difficilement contrôlables et psychologiquement destructrices pour tous, agresseurs comme agressés, est celui de l'expression de la menace : menace d'un élève à l'encontre d'un enseignant ou d'un camarade, propos tenus sur un réseau social, etc.

Il s'agit de comprendre les causes de la menace pour pouvoir agir sur elles, et non sur le simple symptôme. Par exemple un enfant victime de brimades entre élèves, non perçues par les adultes, peut devenir menaçant pour se protéger, faute de trouver un soutien suffisant. Ce type de comportement est classique : dans les situations de harcèlement, un élève agressé peut devenir un agresseur et finir par être renvoyé de son établissement alors qu'une écoute et la mise en place d'une action auprès de ses enseignants et du groupe-classe auraient pu l'empêcher.

Des protocoles existent déjà dans d'autres pays. Ils demandent cependant des adaptations. C'est pourquoi la délégation ministérielle mettra en place un groupe de travail composé notamment de chefs d'établissements, de directeurs d'école et de conseillers principaux d'éducation, et qui bénéficiera de l'appui des chercheurs du comité scientifique adossé à la délégation ministérielle.

Ces nouveaux protocoles seront prêts d'ici la fin de l'année scolaire. La mise en place d'une écoute des élèves menaçants, une méthodologie d'analyse des menaces, une méthodologie de résolution des problèmes en constitueront des éléments.

La gestion des crises (niveau 1/2)

On peut qualifier de crises de niveau 1 les **incidents survenant au sein de l'école, de l'établissement ou de la classe qui ne peuvent se régler par la simple autorité de l'enseignant ou d'un personnel d'éducation mais dont le niveau de gravité demeure mineur** : crise de colère d'un élève difficile à maîtriser, violences entre élèves n'entraînant pas de blessures importantes, etc.

Face aux crises de ce type qui peuvent se produire dans une école ou un établissement, l'improvisation ne peut être la règle.

Parce qu'il n'est pas acceptable de laisser un membre du personnel traiter seul une situation de crise, surtout lorsque cette dernière est répétitive (cas des troubles graves du comportement par exemple), **un protocole de gestion de crise doit être élaboré au sein de chaque école et établissement, en liaison avec tous les personnels pouvant leur apporter une aide : assistants de prévention et de sécurité, équipes mobiles de sécurité, personnels médicosociaux, psychologues scolaires, Rased, corps d'inspection, etc.** Un tel protocole est particulièrement important dans le premier degré où il n'existe pas de service de « vie scolaire ».

Concrètement, il s'agit de savoir comment venir en aide à l'enfant et à son enseignant et d'éviter ainsi une solitude destructrice.

La délégation ministérielle travaille à la mise en place d'outils permettant d'aider les équipes et notamment à l'adaptation et l'expérimentation de l'outil québécois « plan de gestion de crise » (actuellement obligatoire au Québec).

La gestion des crises majeures (niveau 2/2)

Les crises de violence majeure ou de niveau 2 sont **celles dont la gravité exige l'intervention d'acteurs extérieurs (forces de police ou de gendarmerie, justice, etc.) : intrusion, introduction d'armes dans l'école ou l'établissement, violences physiques entraînant des blessures importantes voire létales, accident grave, agression sexuelle, suicide.**

Un certain nombre de protocoles existent déjà et des simulations ont été faites – dans l'académie de Versailles notamment – mais il est nécessaire de les mutualiser, de les rendre plus efficaces et d'y inclure également le volet de l'après-crise. Un groupe rassemblant des représentants des ministères de l'éducation nationale, de l'intérieur, de la justice et de la santé conduira des travaux pour mettre en place des dispositifs de gestion de crise permettant de faire face aux violences paroxystiques.

Les nouveaux protocoles devront apporter des réponses globales et durables permettant de **gérer la crise dans tous ses aspects et à toutes les étapes : procédures d'alerte, rôle des différentes institutions dans la protection et l'intervention, suivi de long terme des victimes, des témoins et de leur famille** (cellules d'appui, soutien psychosocial, assistance juridique, etc.), communication, obligations déontologiques, etc.



MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNELS EN SOUFFRANCE OU VICTIMES DE VIOLENCES

Le rapport 2011 du Carrefour Santé Social et les enquêtes de victimation menées ces dernières années montrent que l'exposition des personnels d'enseignement et d'éducation à des violences répétées est un facteur de difficulté, de tension, voire d'épuisement professionnel (*burn-out*).

Dans le cas de personnels confrontés au quotidien à un climat scolaire dégradé, la solidarité au sein de l'équipe pédagogique et le soutien de la hiérarchie constituent souvent la meilleure des réponses. Les milliers de participants aux différentes enquêtes de victimation insistent d'ailleurs sur **l'importance de la réactivité et du soutien des collègues et de la hiérarchie** lorsqu'un enseignant ou un personnel d'éducation doit faire face à des tensions répétées.

Pour les personnels en souffrance ou victimes de violences, cette aide interne à l'établissement peut cependant s'avérer insuffisante. **L'éducation nationale a donc le devoir, en tant qu'employeur, de leur apporter des solutions d'accompagnement adaptées mais aussi durables.**

Or, s'il existe déjà de nombreux dispositifs d'appui, ceux-ci demeurent sous-utilisés faute de visibilité et d'accessibilité.

La réorganisation des dispositifs d'appui existants pour assurer un maillage territorial plus étroit

La plupart des académies ont mis en place des dispositifs *ad hoc* : cellules d'écoute et d'assistance, réseaux d'aide, personnes ressources, etc.

À ceux-ci s'ajoutent les **réseaux académiques de Prévention d'aide et de suivi (Pas)** créés dans le cadre d'un **partenariat entre la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN) et le ministère de l'éducation nationale**. Ils ont notamment pour objectif d'aider à la réadaptation sociale et professionnelle des personnes fragilisées ou atteintes de troubles psychiques, victimes d'accidents ou de graves maladies, qu'elles soient ou non adhérentes à la MGEN. Il s'agit d'un **service anonyme et gratuit mis à la disposition de tous les personnels de l'éducation nationale qui éprouvent des difficultés d'ordre professionnel ou privé**. Il permet aux enseignants de s'exprimer librement et de recevoir le soutien de psychologues extérieurs à l'éducation nationale. Ces réseaux sont constitués de près de 18 000 correspondants en académie et dans les établissements. Les actions peuvent se dérouler selon diverses modalités : espace d'accueil et d'écoute, ateliers, groupes d'échanges de pratiques, diffusion de documentation, etc. Environ 10 000 personnes par an bénéficient des actions collectives de ces réseaux et 4 000 d'un accompagnement individuel.

D'autres acteurs comme la **Fédération des autonomes de solidarité laïque (Fas)**, avec laquelle le ministère de l'éducation a conclu une convention en novembre dernier, et la **Mutuelle assurance des instituteurs de France (MAIF)** ont également mis en place des réseaux d'aide aux personnels en souffrance ou victimes de violence.

Ces dispositifs sont insuffisamment utilisés et inégalement répartis au niveau géographique. Les académies dresseront donc un état des lieux de l'ensemble des dispositifs d'appui opérationnels sur leur territoire, qui sera notamment facilité par la mise à disposition d'outils d'autodiagnostic.

Une fois ce travail de recensement effectué, **chaque académie devra redéployer les dispositifs et les mettre en cohérence afin d'assurer un maillage territorial plus étroit et donc une accessibilité maximale.**

L'objectif est que tout enseignant ou personnel d'éducation victime de violences puisse, quel que soit le lieu où il exerce, bénéficier d'une aide de proximité. Pourront notamment être présents sur ces lieux d'écoute des assistants sociaux, des psychologues, des infirmiers du travail, etc.

La mise en place d'un cadre national définissant les missions des dispositifs d'appui

Parce qu'accompagner des personnels en souffrance ne s'improvise pas, **un cadre national viendra définir les missions des dispositifs d'appui.** Ces derniers devront ainsi non seulement offrir aux personnels concernés l'écoute dont ils ont besoin, mais aussi prendre en compte leurs problèmes, **leur apporter des réponses appropriées** ou, s'ils ne peuvent le faire à leur niveau, les **orienter vers des structures plus adaptées**, et enfin leur **proposer un suivi sur le long terme.** Car une fois l'émotion de l'incident passée, les personnels victimes de violences peuvent parfois avoir le sentiment de n'être plus entendus. Cette harmonisation des pratiques permettra de **garantir la qualité de l'accompagnement partout et pour tous.**

La réalisation et la diffusion d'une cartographie des dispositifs d'appui

Les dispositifs actuels ne sont pas suffisamment connus des personnels. Il est donc nécessaire d'améliorer leur visibilité et l'information à leur sujet.

Chaque académie réalisera pour cela une cartographie des dispositifs existants (localisation géographique, coordonnées complètes, etc.) **qu'elle diffusera aux personnels d'encadrement et à l'ensemble des personnels des écoles et des établissements.**

Ces informations seront notamment disponibles sur le site du ministère de l'éducation nationale et sur les sites académiques.



REVOIR L'APPLICATION DES RÉGIMES DE PUNITIONS ET DE SANCTIONS POUR PERMETTRE UNE JUSTICE RÉPARATRICE

Les études montrent qu'au-delà des facteurs socioéconomiques, **l'un des principaux facteurs explicatifs de l'augmentation de la violence est le sentiment de manque de clarté et d'injustice dans l'application des règles.**

Une mauvaise compréhension des punitions et des sanctions ajoute du ressentiment et peut devenir une cause de violence parmi d'autres. Si la sanction est vécue comme injuste, l'élève en faute aura tendance à recommencer. **Il ne s'agit donc pas d'être contre tel ou tel type de sanctions par idéologie, mais pour des raisons d'efficacité.**

Seule l'existence de règles claires appliquées constamment et avec justice peut permettre de prévenir efficacement la violence et d'éviter la récidive. L'auteur du fait de violence doit pouvoir sortir de la crise en ayant compris les sentiments que la victime peut légitimement éprouver et reconnu les conséquences de ses actes. Il doit avoir accepté la punition ou la sanction qui lui a été infligée parce qu'elle lui semble adaptée et juste, mais aussi parce qu'elle lui a été expliquée. L'élève agressé doit quant à lui se sentir écouté, rassuré et avoir retrouvé confiance dans l'institution. L'application juste de la règle doit le protéger. C'est là l'objectif de la **justice réparatrice.**

En outre, **depuis la circulaire n° 2000-105 du 11 juillet 2000, les principes généraux du droit ont officiellement fait leur entrée dans les établissements scolaires.** Les régimes de punitions et de sanctions sont donc soumis au respect de quatre grands principes : la légalité de la faute et de la sanction, l'individualisation de la sanction, la proportionnalité de la sanction et l'application du contradictoire.

Des sanctions plus justes, mieux proportionnées et plus adaptées

Le décret du 24 juin 2011 relatif à la discipline dans les établissements du second degré a instauré l'automatisme de l'engagement de procédures disciplinaires dans un certain nombre de cas. Or cela s'est souvent traduit en pratique par une automatisme des sanctions (à telle faute correspond systématiquement telle sanction). Cette automatisme des sanctions est contraire aux principes généraux du droit et à la logique même de justice réparatrice.

Les conditions d'application des sanctions doivent donc évoluer afin de garantir que ces dernières sont justes, proportionnées, adaptées aux fautes commises, aux personnes

concernées et aux circonstances, et qu'elles ont du sens. L'idée n'est pas de moins punir mais de mieux punir.

Les équipes, et notamment les conseillers principaux d'éducation et les chefs d'établissement, seront mieux accompagnés et mieux formés.

Le recours privilégié aux sanctions de responsabilisation

Les chefs d'établissement ont à leur disposition une échelle de sanctions. Des conseils de discipline peuvent être réunis et des exclusions temporaires ou définitives prononcées à l'encontre des élèves auteurs de violences, assorties ou non de sursis. Mais l'exclusion pure et simple constitue souvent une solution inefficace, voire contre-productive.

Les sanctions permettant la réparation et la responsabilisation des élèves sont davantage susceptibles d'avoir un effet éducatif et d'empêcher l'élève de récidiver. Il ne s'agit pas de punir uniquement pour rendre justice, mais aussi de punir pour que le jeune concerné comprenne sa faute et ne recommence pas. À titre d'exemple, un élève ayant à plusieurs reprises endommagé un extincteur – instrument indispensable à la sécurité de l'établissement – **pourra, dans le cadre d'une mesure de responsabilisation, se voir imposer des heures de travaux d'intérêt collectif auprès de pompiers.**

Ces mesures de responsabilisation sont actuellement peu utilisées par les établissements alors même qu'elles figurent également dans l'échelle des sanctions. Un guide des pratiques alternatives à l'exclusion sera donc publié en juin prochain ainsi qu'un vademecum à l'usage des associations, des collectivités locales et des établissements scolaires. La conclusion de conventions avec les partenaires pouvant aider à la mise en œuvre de mesures de responsabilisation (les pompiers dans l'exemple précédent) sera également encouragée dans les académies.

Par ailleurs, une formation à la justice réparatrice à l'École est en cours dans l'académie de Créteil (27 formateurs académiques) et sera étendue nationalement avec l'inscription d'un stage à destination des cadres et des formateurs dans le Plan national de formation 2014, reproduit sur plusieurs années.

L'implication des élèves dans les réflexions sur les règles et les sanctions applicables au sein des écoles et des établissements

Les règles internes à une école ou à un établissement sont d'autant mieux respectées que les élèves les connaissent et y adhèrent. Il est donc essentiel d'associer ces derniers, ou en tout cas leurs représentants, à leur élaboration et à leur diffusion au sein de l'établissement.

Au niveau local, un travail sera engagé, notamment avec les élus des conseils de la vie lycéenne, sur le rôle de la « justice scolaire ». Cette réflexion portera sur l'application des règles, punitions et sanctions dans le second degré mais aussi dans le premier degré.



ÉVALUER LA QUALITÉ DU CLIMAT SCOLAIRE ET MUTUALISER LES BONNES PRATIQUES

Améliorer le climat scolaire suppose d'avoir mis en place des outils permettant de mesurer la qualité de ce climat mais aussi d'évaluer, sur la durée, l'efficacité des actions menées et donc d'identifier et échanger les bonnes pratiques.

La pérennisation des enquêtes de climat scolaire et de victimation

Les enquêtes de climat scolaire et de victimation constituent de véritables outils de pilotage et d'évaluation de l'action publique. Des enquêtes de ce type seront donc désormais réalisées de façon régulière.

Au niveau national, plusieurs enquêtes seront conduites. Une étude de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'éducation nationale est réalisée tous les deux ans auprès de collégiens. La prochaine débutera en mars prochain et sera publiée en novembre 2013. Par ailleurs, une enquête portant sur le lycée et basée sur un questionnaire élaboré avec des représentants lycéens sera lancée en avril 2013 avec les académies volontaires. Ses résultats seront connus en septembre 2013. Si l'expérience est concluante, l'enquête sera stabilisée et organisée tous les deux ans pour un échantillon national.

Des études locales sont également menées par l'intermédiaire des équipes mobiles de sécurité dans le but d'élaborer un diagnostic à l'échelle des écoles ou des établissements scolaires. Elles ont par exemple concerné 80 établissements dans l'académie de Versailles et permis d'interroger 25 000 élèves dans le Nord-Pas-de-Calais.

La remise à plat des procédures de signalement et de leur suivi

Il existe actuellement de nombreuses procédures de signalement des incidents : les signalements quotidiens, ceux effectués dans le cadre du système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire (SIVIS), les signalements en préfecture, les dépôts de plaintes, les signalements aux services de santé, etc.

Ces procédures ont fait l'objet de deux rapports, l'un confié à un inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional et l'autre à la délégation ministérielle, qui ont conclu à la **très grande hétérogénéité des pratiques** et au **traitement inégal et incomplet des signalements**. Un certain nombre d'académies comme Poitiers, Lille, ou encore Strasbourg ont néanmoins

mis en place des dispositifs particulièrement efficaces en la matière. **Une procédure unique, s'inspirant de ces expériences réussies, sera donc élaborée de manière concertée avec les différents acteurs concernés** (services académiques et centraux du ministère de l'éducation nationale, inspecteurs généraux de la vie scolaire, équipes mobiles de sécurité, etc.) pour une mise en œuvre à la rentrée 2013. Il s'agit également, grâce à cette nouvelle procédure de signalement, **d'aider au pilotage national et local en matière de prévention et de lutte contre les violences en milieu scolaire**, dans le respect des libertés individuelles et en évitant les risques de stigmatisation de certains établissements.

La création du premier réseau national dédié au climat scolaire

Un site web collaboratif doté d'une plateforme de dialogue animée par les acteurs de terrain sera développé en partenariat avec le Scéren-CNDP pour la rentrée prochaine. Cet espace interactif permettra de rendre visibles les actions et productions des réseaux d'acteurs sur tout le territoire.

Il s'agit ainsi de doter la France du premier réseau national dédié au climat scolaire, en s'inspirant de l'expérience du *National School Climate Center* américain qui travaille sur ce sujet depuis 2002 avec toute la communauté éducative (enseignants et autres personnels, professionnels de santé scolaire, élèves, parents) et qui représente une référence internationale incontournable en la matière.

Pour ce faire, la délégation s'appuie sur une démarche collaborative impliquant l'ensemble des acteurs : écoles et établissements, académies, collectivités territoriales, associations, etc.

L'objectif est de repérer, valoriser et co-construire les outils nécessaires à une approche pragmatique du climat scolaire dans les établissements et de favoriser la mise en place, par les réseaux locaux, d'initiatives portant sur les six facteurs clés mentionnés plus haut.

Ce site permettra en outre de mettre à disposition d'un large public un ensemble de ressources :

- synthèses actualisées des résultats de la recherche scientifique ;
- web classeurs et fiches pratiques pour le premier et le second degré ;
- promotion de la médiation par les élèves eux-mêmes ;
- répertoires des associations et ressources locales offrant des possibilités de formation sur le sujet du climat scolaire.

La mise à disposition des académies d'outils d'autodiagnostic

La délégation ministérielle prépare des outils d'autodiagnostic à destination des académies sur le modèle de ceux réalisés par l'académie de Versailles.

Il s'agit de questionnaires portant sur l'ensemble des thématiques relatives au climat scolaire et à la prévention des violences à l'École. **L'objectif est de s'interroger sur les pratiques en vigueur, d'en identifier les points forts et les points faibles et de suivre l'évolution des actions menées dans la durée. Il permet également de valoriser et d'échanger les bonnes pratiques entre écoles ou les établissements et entre académies.**

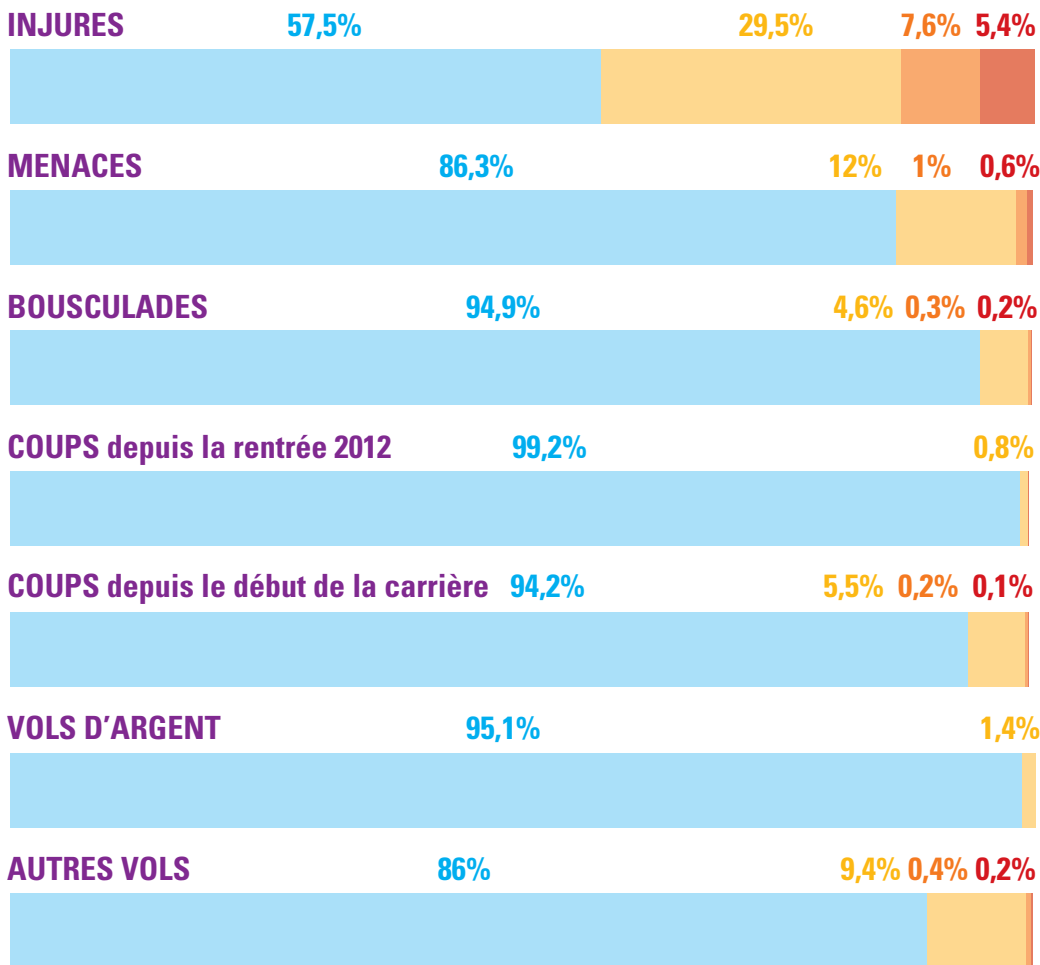
Ces outils sont déjà réalisés dans un certain nombre d'académies ou en phase d'expérimentation dans d'autres. Ils seront opérationnels sur tout le territoire d'ici juin 2013.



Enquête victimation et climat scolaire Personnels du second degré

Sauf indication particulière, l'enquête porte sur la période allant de la rentrée scolaire 2012 au 24 février 2013.

Faits de violence contre les personnels du second degré *



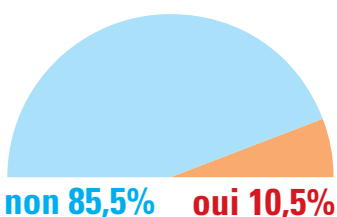
LÉGENDE



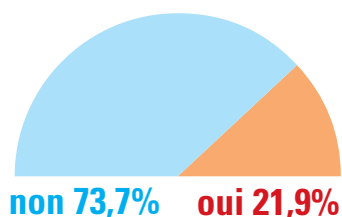
Depuis le début de l'année scolaire, 0,2% du total des personnels ont eu une ITT suite à des coups, 0,1% de plus de 8 jours.

Depuis le début de leur carrière, 1,5% du total des personnels ont eu une ITT suite à des coups, 0,4% de plus de 8 jours.

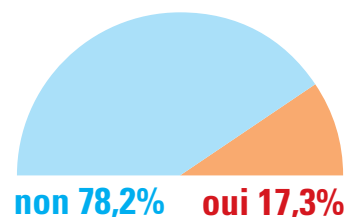
ESTIMEZ-VOUS AVOIR
SOUFFERT DE HARCÈLEMENT
dans l'exercice de vos fonctions
cette année scolaire ?



ESTIMEZ-VOUS AVOIR
SOUFFERT DE HARCÈLEMENT
dans l'exercice de vos fonctions
avant cette année scolaire ?



AVEZ-VOUS SOUFFERT
D'UNE MISE À L'ÉCART
de la part d'au moins
une partie des membres
du personnel ?

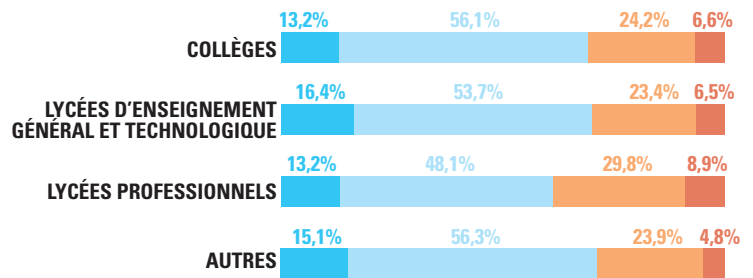
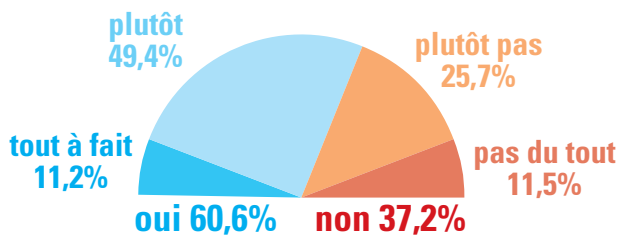


* pourcentages hors non réponses

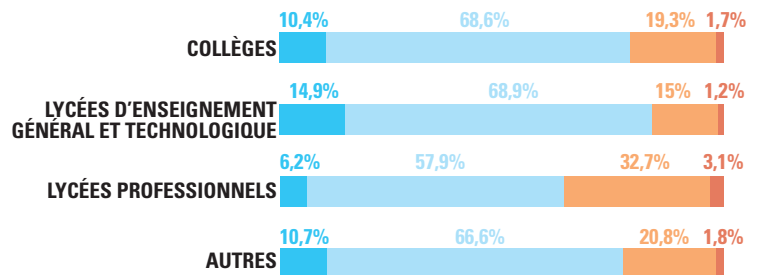
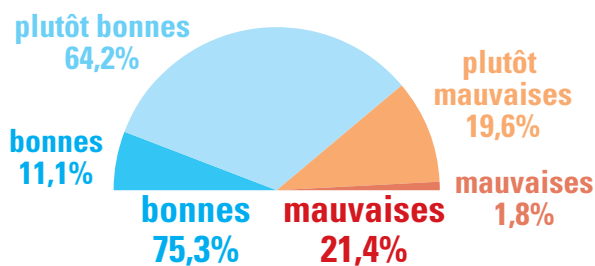


Climat scolaire *

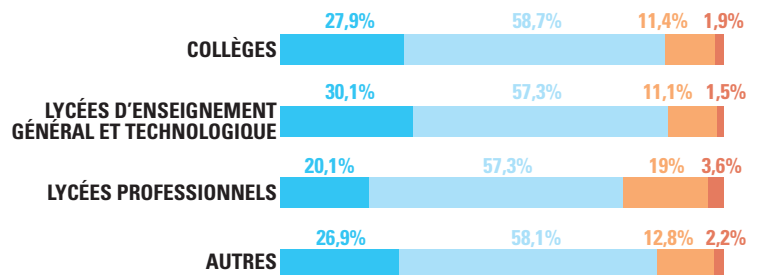
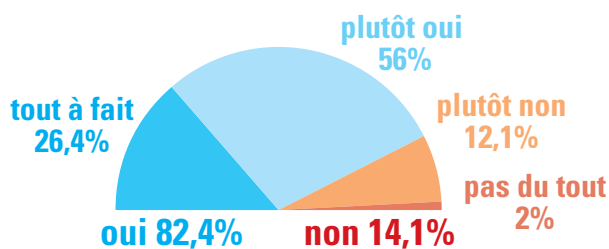
D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, ÊTES-VOUS SATISFAIT DU CLIMAT SCOLAIRE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT ?



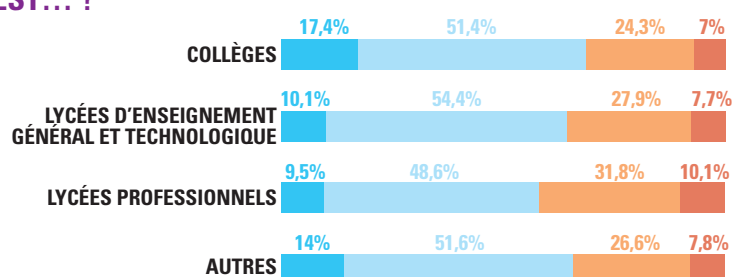
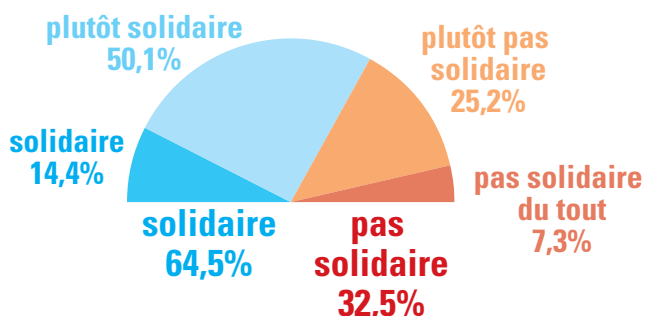
COMMENT PERCEVEZ-VOUS LES RELATIONS ENTRE LES ENSEIGNANTS ET LES ÉLÈVES ?



D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, PENSEZ-VOUS ÊTRE RESPECTÉ PAR LES ÉLÈVES DE CET ÉTABLISSEMENT ?

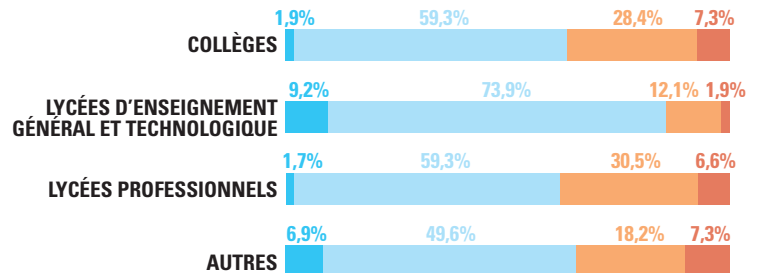
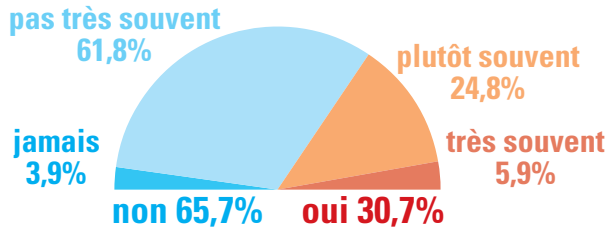


DIRIEZ-VOUS QUE L'ÉQUIPE DES ADULTES EST... ?

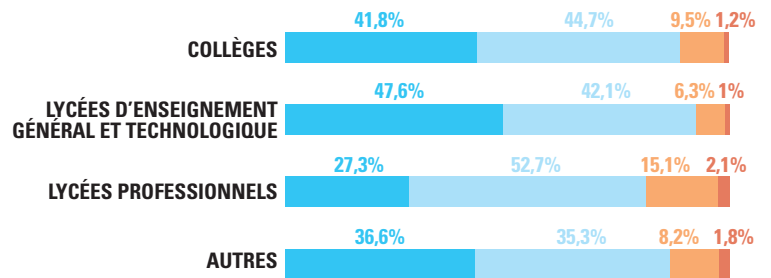
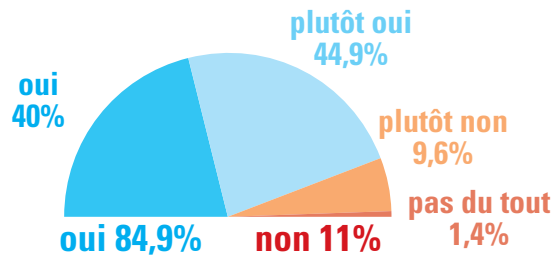




Y-A-T-IL DE LA VIOLENCE DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT ?



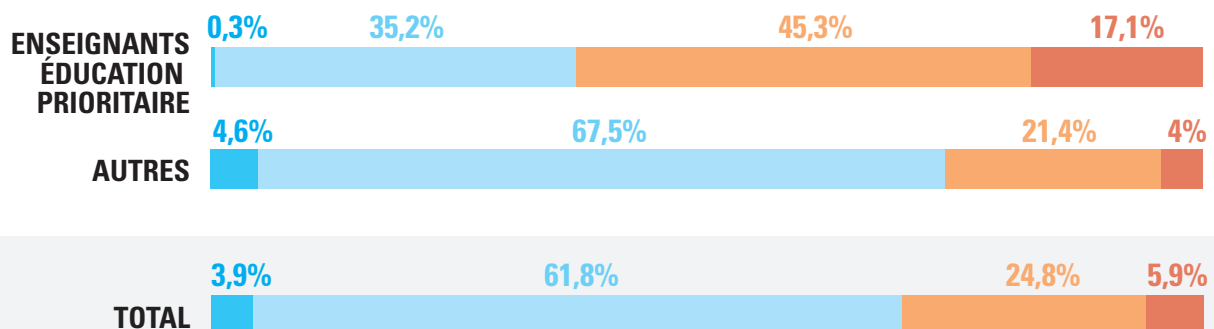
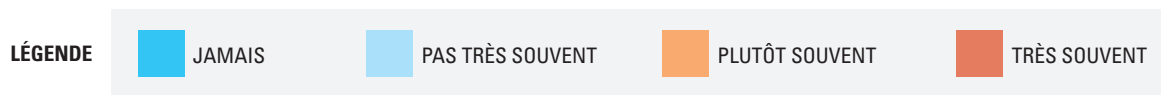
VOUS SENTEZ-VOUS EN SÉCURITÉ À L'INTÉRIEUR DE VOTRE ÉTABLISSEMENT ?



* pourcentages hors non réponses

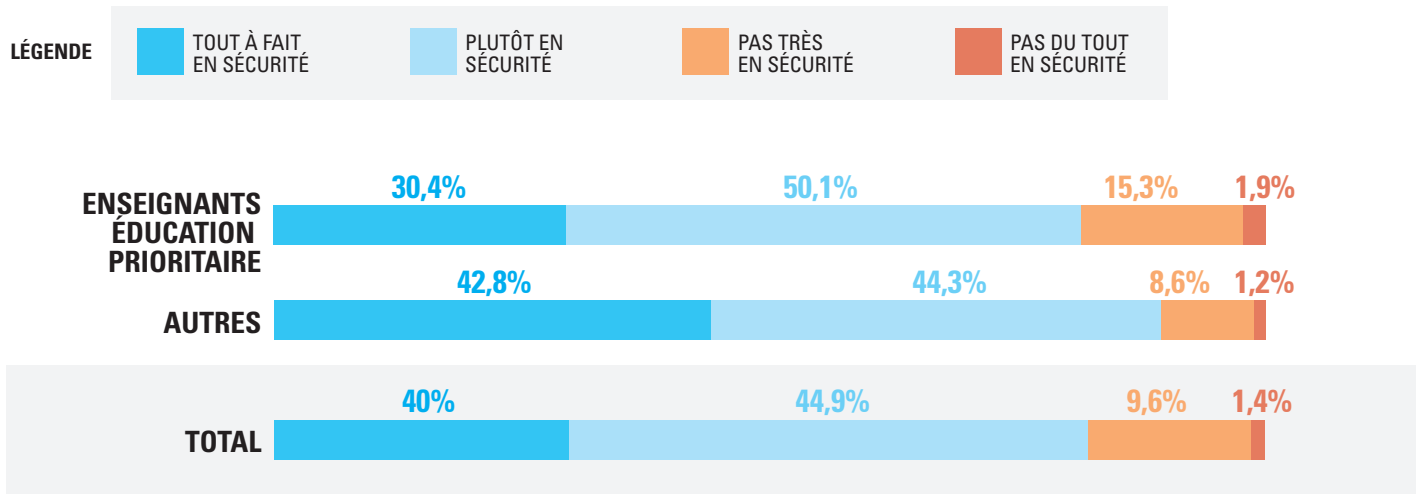
Influence des inégalités sociales*

Y-A-T-IL DE LA VIOLENCE DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT ?

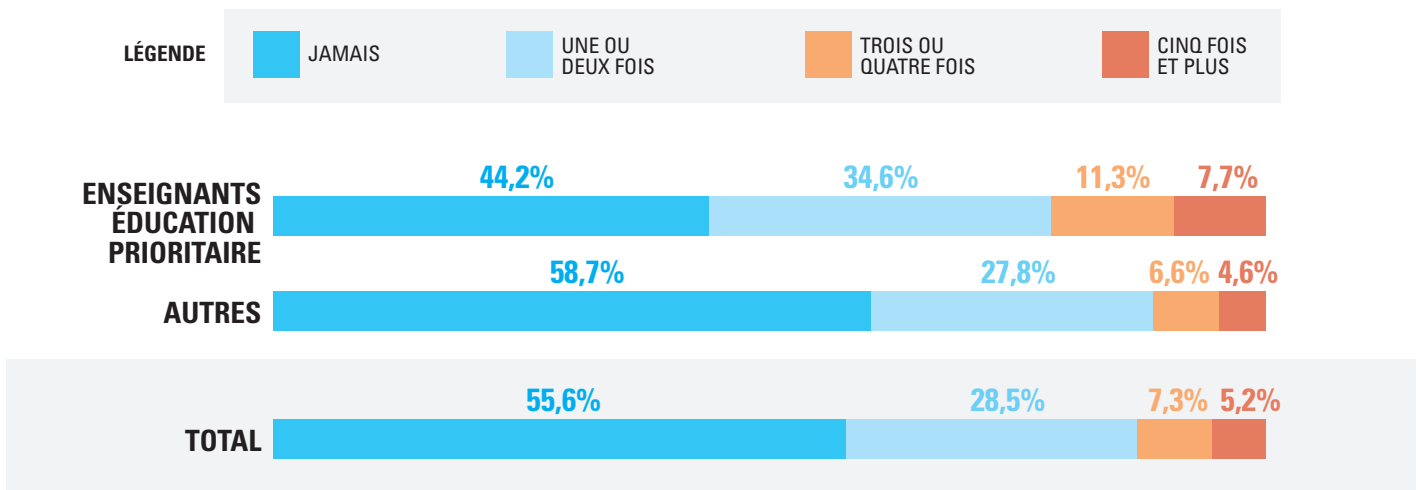




VOUS SENTEZ-VOUS EN SÉCURITÉ À L'INTÉRIEUR DE VOTRE ÉTABLISSEMENT ?



AVEZ-VOUS ÉTÉ INSULTÉ À L'INTÉRIEUR DE VOTRE ÉTABLISSEMENT ?

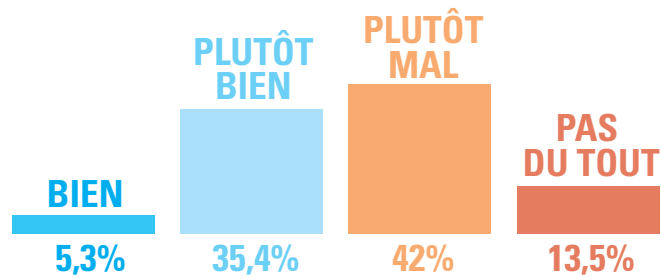


* pourcentages hors non réponses

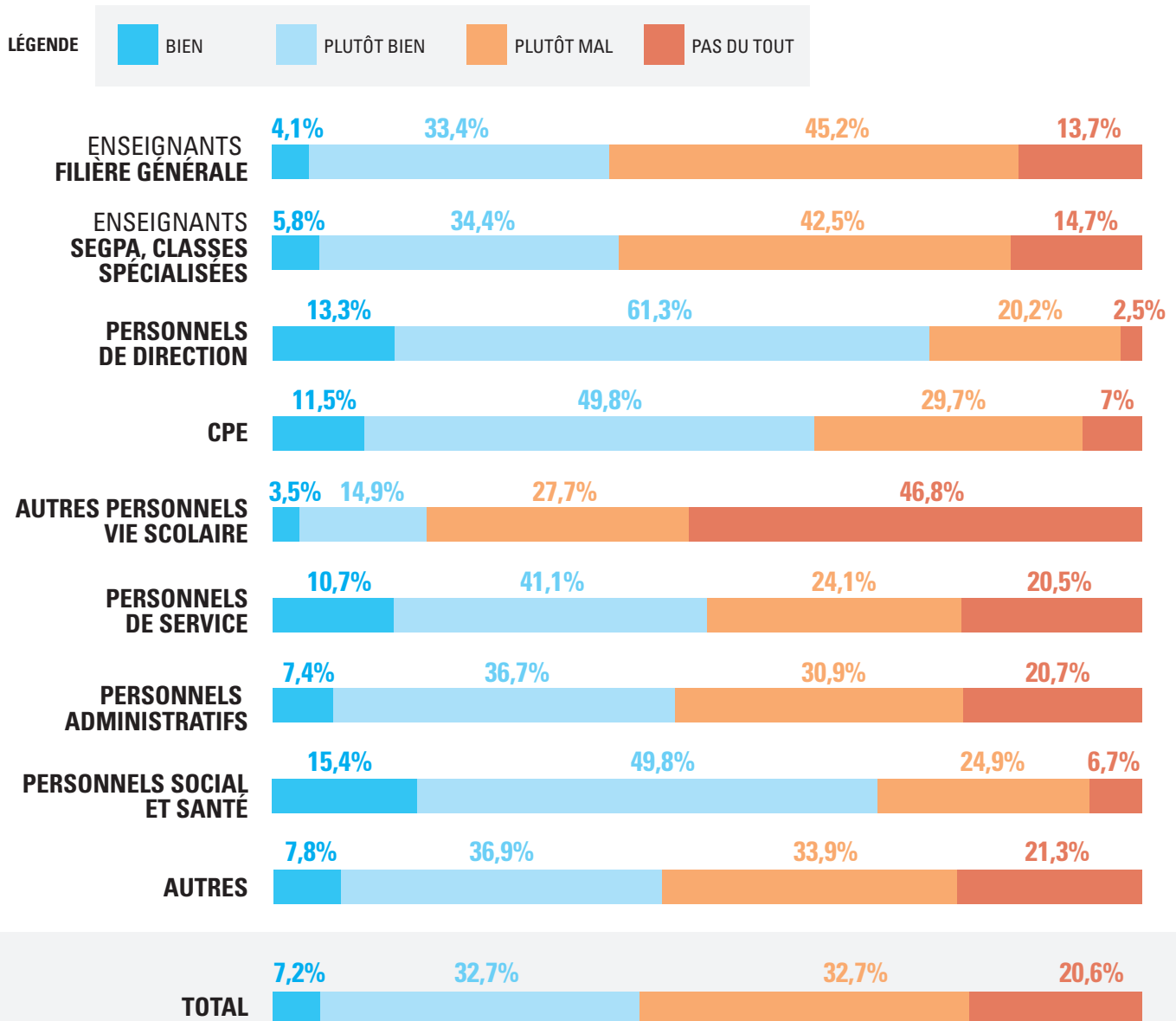


Formation*

ESTIMEZ-VOUS
AVOIR ÉTÉ FORMÉ
pour exercer
votre métier ?

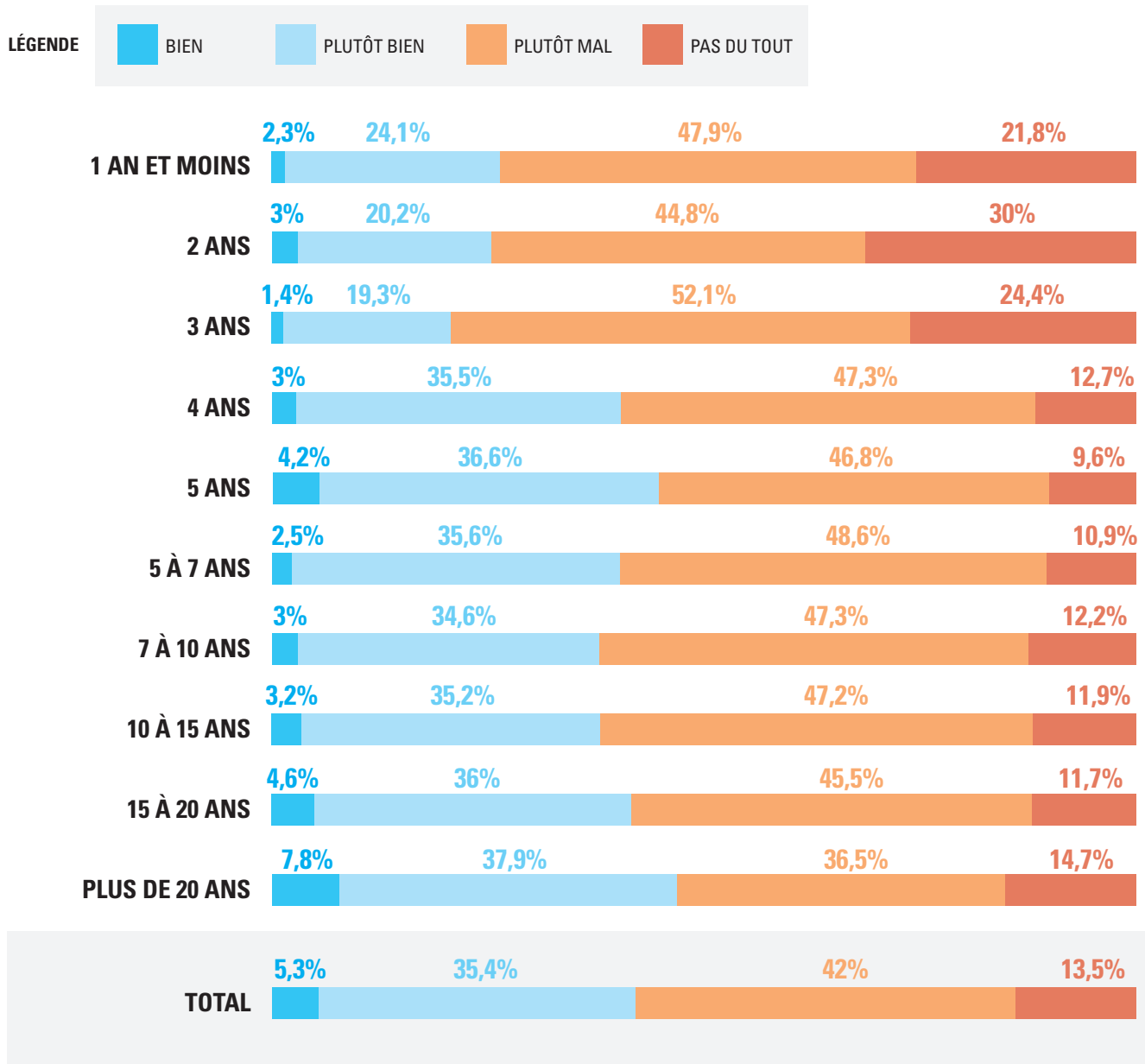


VENTILATION DES RÉPONSES SELON LA FORMATION





VENTILATION DES RÉPONSES SELON L'ANCIENNETÉ



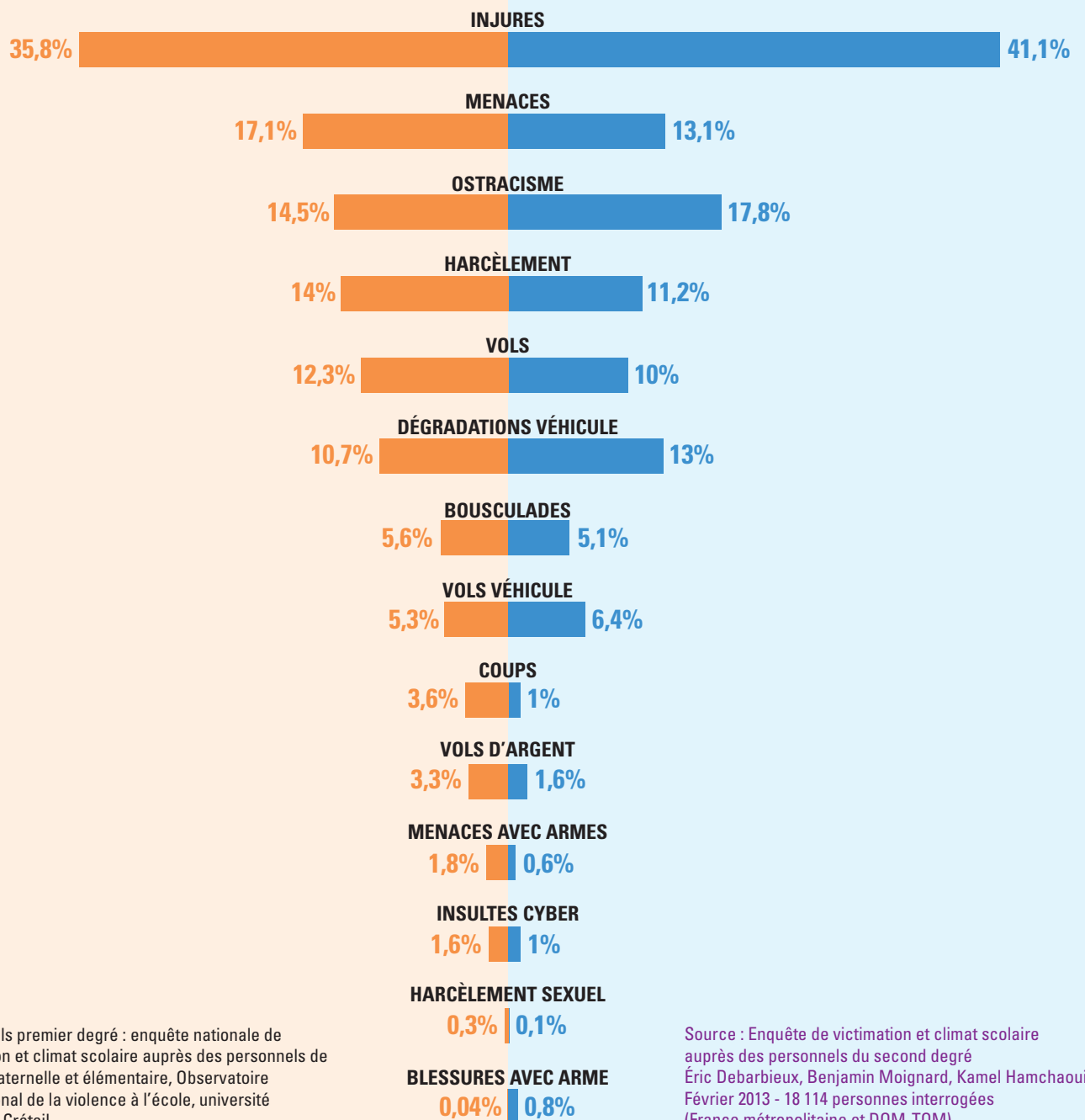
* pourcentages hors non réponses



Comparaison victimation personnels premier et second degrés

PRIMAIRE

SECONDAIRE



Personnels premier degré : enquête nationale de victimisation et climat scolaire auprès des personnels de l'école maternelle et élémentaire, Observatoire international de la violence à l'école, université Paris-Est-Créteil

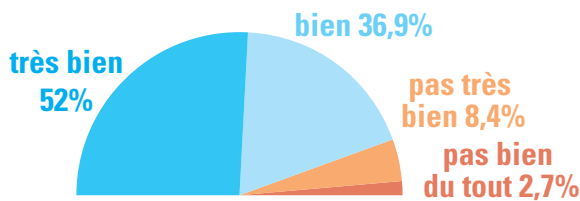
Source : Enquête de victimisation et climat scolaire auprès des personnels du second degré
Éric Debarbieux, Benjamin Moignard, Kamel Hamchaoui,
Février 2013 - 18 114 personnes interrogées
(France métropolitaine et DOM-TOM)



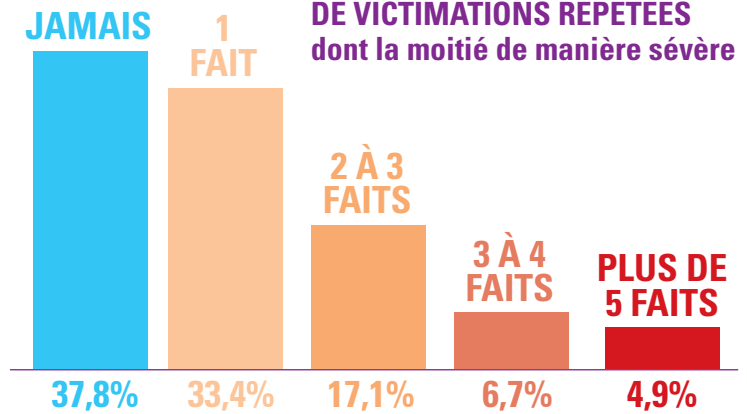
Enquête victimation et climat scolaire Élèves

Élèves en école élémentaire

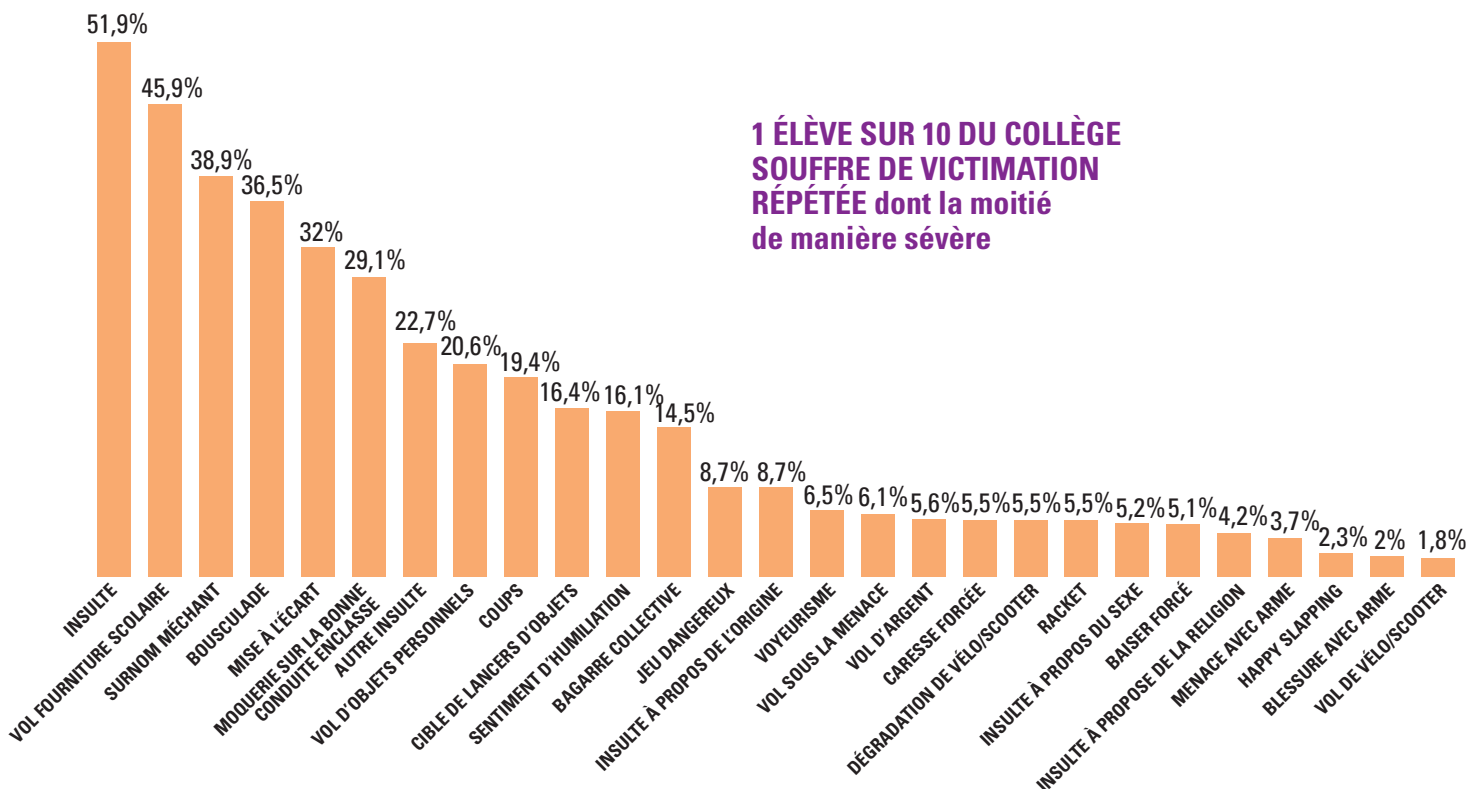
COMMENT VOUS
SENTEZ-VOUS
À L'ÉCOLE ?



1 ÉLÈVE SUR 10 EST VICTIME
DE VICTIMATIONS RÉPÉTÉES
dont la moitié de manière sévère



Élèves au collège



1 ÉLÈVE SUR 10 DU COLLÈGE
SOUFFRE DE VICTIMATION
RÉPÉTÉE dont la moitié
de manière sévère

ENQUÊTE DE VICTIMATION ET CLIMAT SCOLAIRE AUPRÈS DES PERSONNELS DU SECONDEGRÉ

Eric Debarbieux
Benjamin Moignard
Kamel Hamchaoui



ministère
éducation
nationale



La recherche que nous présentons a été réalisée grâce à la Fédération des autonomes de solidarité, qui a effectué le mailing auprès des personnels du second degré. Que Roger Crucq, son président et son conseil d'administration en soient remerciés. Il est très important de voir ainsi collaborer une fédération professionnelle, fleuron de l'économie sociale, une institution de l'éducation nationale et une université. Ce n'est pas la première fois que nous collaborons, ni la dernière, avec cette simple certitude que la connaissance sans complaisance est le pilier essentiel sur lequel se fonde notre école publique.

Merci à toutes les personnes qui ont bien voulu consacrer un moment de leur temps pour répondre au questionnaire que nous leur avons proposé. Merci surtout de leur confiance.

Résumé du rapport de l'enquête

Le rapport est la synthèse d'une enquête de victimation et de climat scolaire de grande ampleur qui concerne les personnels des établissements du second degré. Mis en ligne durant un mois, le questionnaire a été renseigné par 18 114 personnes au moment où nous réalisons ce premier rapport. Un tel échantillon est totalement inédit en France. L'enquête a été réalisée du 24 janvier au 24 février 2013 par voie électronique.

1 - LE CLIMAT SCOLAIRE

Le climat scolaire vu par les personnels du second degré est majoritairement positif : près de 8 répondants sur 10 en ont une perception positive.

Cependant cette perception diffère suivant la situation des répondants. Elle ne dépend guère de leur genre, ni même directement de leur âge, mais beaucoup plus des données sociales de leur lieu d'exercice. Ainsi 39,2 % des personnels de lycée professionnel contre 23,8% des personnels de LEGT et 28,5 % des personnels de collège ont une vision plutôt négative de ce climat scolaire. Le lien entre climat scolaire et exclusion sociale est remarquable, sans pour autant être fatal : 41,1% des répondants ont une mauvaise opinion du climat scolaire lorsqu'ils exercent en ZUS contre 25,6% hors ZUS.

La vision des personnels d'encadrement est très différenciée de celle des autres personnels et en particulier des enseignants. Les personnels de direction (PERDIR) ont une vision nettement plus positive que les enseignants : seuls 6,4% des PERDIR déclarent une vision négative versus 30% des enseignants et 40,7% des enseignants dans des classes spécialisées.

Les personnels se sentent très majoritairement respectés par les élèves. 82,4% des répondants sont dans ce cas. Ce sentiment de respect varie suivant les types d'établissement et leur implantation sociale, mais il reste toujours très majoritairement positif ainsi dans les zones urbaines sensibles la majorité des répondants estime y être respectée (81,8%) mais ils sont plus nombreux, quoique de manière limitée à estimer le contraire (18,9% versus 13,3% hors ZUS).

Les relations entre les différents corps de métier sont extrêmement différenciées entre les personnels non-enseignants et les enseignants, et de manière très importante en ce qui concerne les relations enseignants/direction. 35,3% des enseignants (près de 40% dans les classes spécialisées) ont une perception négative de leurs relations avec la direction.... 7,5% des personnels de direction estiment à l'inverse leurs relations aux enseignants mauvaises ou plutôt mauvaises.

Les personnels de direction et les CPE sont beaucoup plus optimistes à estimer la discipline « bien appliquée » dans les établissements : 86,5% des PERDIR pensent cette discipline bien appliquée (90,5% en collège vs 75,5% en lycée) ce n'est le cas que pour 51,8% des enseignants et même 44,6% des enseignants des filières spécialisées.

Les répondants estiment la violence présente dans leur établissement à 30,7% (5,9% très souvent, 24,8% plutôt souvent). Elle serait présente pour 14,4% des personnels des LEGT contre 37,1% dans les collèges et 37,9% dans les LP. Elle est plus concentrée dans les dispositifs de l'éducation prioritaire (64% versus 26% hors éducation prioritaire). Ce sont les personnels des classes spécialisées qui la rapportent le plus.

Le sentiment de sécurité personnelle est marqué : près de 9 répondants sur 10 affirment se sentir en sécurité ou plutôt en sécurité dans leur établissement. C'est donc plus comme témoins de la violence entre pairs que comme victimes que se situent les répondants.

L'insécurité personnelle est ressentie pour 7,7% des personnels des LEGT contre 11,1% dans les collèges et 18,1% dans les LP. Elle est aussi largement plus concentrée dans les dispositifs de l'éducation prioritaire et les zones urbaines sensibles (19,9% versus 8,9% hors ZUS). Ce qui signifie aussi que 4 personnes sur 5 travaillant en zone sensible s'y sentent en sécurité. Ce sont les personnels des classes spécialisées qui la rapportent le plus (à 17,3%). Les enseignants de filière générale la rapportent à 11,6% tandis que les PERDIR en lycée la rapportent à 1,6% et en collège à 1,4%. Cette insécurité est ressentie dans le quartier en ZUS à 32,8% (6,5% hors ZUS).

Près de 22% des personnels ressentent une appréhension avant de prendre leur service. Cette appréhension est liée à la répétition des microviolences et incivilités (à 32,4%) à la relation aux élèves (à 28,4%) et à la relation à la direction (à 15,4%). Elle concerne surtout les personnels exerçant en zone urbaine sensible, mais n'épargne pas pour autant les autres : 28,4% vs 19,1%. Les personnes les plus exposées à cette appréhension sont les enseignants des classes spécialisées (29,1%) devant les autres enseignants (22,1%) tandis que cela concerne 6,1% des personnels de direction. Les néotitulaires y sont nettement plus exposés : 32,6% la première année puis 27,5% la deuxième pour décroître à 19% après 10 ans.

2 - LA VICTIMATION

La victimation des personnels du second degré est essentiellement constituée de violences verbales et symboliques, les faits de violence physique sont plutôt rares (5,1% des répondants bousculés violemment ; 0,9% frappés). La violence paroxystique est très rare (0,3% de répondants blessés par armes, mais 1 seul cas de blessure avec arme (un objet contondant) a entraîné une ITT de plus de 8 jours). La cyberviolence contre les personnels n'est pas très répandue puisqu'elle touche 1,3% des répondants.

Deux types de victimation ont une grande importance quantitative : l'ostracisme entre collègues : 18,20% des répondants disent avoir été mis à l'écart par des collègues et le harcèlement : 11% des répondants disent se sentir harcelés depuis le début de l'année. 6,4% des personnels s'estiment harcelés par des collègues et 1,1% par des parents.

13% des répondants ont été injuriés à répétition, 5,4% cinq fois et plus depuis le début de l'année. C'est la seule violence réellement répétitive contre les personnels.

Les femmes ne sont pas plus victimes que les hommes : 57,5% des hommes vs 57,5% des femmes ne sont JAMAIS victimes d'insultes, Il en va de même pour les menaces et les bousculades. Par contre le niveau d'enseignement est important, et le lycée professionnel est plus en difficulté. 45,9% de ses personnels ne sont jamais insultés vs 70,1% en LEGT (et 54% en collèges). Ce n'est cependant vrai que pour la violence verbale. La violence physique contre les personnels si elle existe est assez rare et ne dépend qu'assez peu du niveau d'enseignement. Seul le collège voit plus de bousculades. Mais aux trois niveaux considérés plus de 96% des personnels n'ont JAMAIS été frappés depuis le début de l'année scolaire. C'est tout aussi vrai pour les blessures avec armes.

Les fonctions créent de la différence. Les enseignants du spécialisé sont les plus victimes. (25,1% sont injuriés plus de 3 fois), ainsi que les personnels de vie scolaire autres que les CPE (25,9%). Les personnels de direction le sont nettement moins, ainsi que le personnel de service. La rareté des coups reçus est la règle pour tous les répondants toutefois ce sont les enseignants spécialisés qui sont les plus exposés : 8,23% vs 5,1 % en moyenne ont été bousculés et 2,8% ont été frappés soit près de 4 fois plus que la moyenne (0,8%), et quatre fois plus souvent à répétition. C'est encore plus le cas pour les surveillants qui sont 15,9% à avoir été bousculés.

La victimation des personnels est doublée lorsque ceux-ci exercent en ZUS : 20,6% vs 11,3% ont été menacés, 8,8% vs 4% ont été bousculés, 1,4% vs 0,7% ont été frappés, et 4,6% ont porté plainte pour violence verbale vs 2,2%. 18,9% ont été insultés à répétition vs 10,9%. La sociologie de la violence à l'École reste bien une sociologie de l'exclusion sociale.

0,03% des personnels déclarent avoir été frappés par un ou des intrus inconnus, il en va de même au niveau des agressions physiques perpétrées par des parents, 0,01% des personnels ont été agressés physiquement par des parents. En réalité 98% des violences verbales rapportées sont commises ou par des élèves ou par des personnes connues de la victime, la plupart du temps un ou des élèves. Dans l'immense majorité des cas cela se passe dans l'établissement lui-même.

3 - INSATISFACTIONS MAJEURES

Seuls 40,71% des répondants estiment avoir été bien ou plutôt bien préparés à leur métier.

Les personnels qui s'estiment les moins formés sont les AVS (69%) et les AED (74,5%). 74,6% des PERDIR s'estiment bien formés, ainsi que 93% des personnels sociaux et 61% des CPE. Les professeurs sont majoritairement insatisfaits (59% s'estiment mal formés). On note un très net décrochage correspondant à la maîtrise en 2011. Cependant si ceux qui ont subi cette réforme pensent à 76% environ n'avoir pas été formés, ceux qui les ont précédés sont 60% à penser de même.

En fait la formation est le niveau le plus fort d'insatisfaction ressentie par les répondants.

Près de la moitié des personnels estiment que la discipline dans leur établissement est mal ou plutôt mal appliquée. Il y a là une coupure essentielle entre les cadres et les enseignants. C'est aussi une coupure entre les victimes et les non victimes. En effet le désir d'une discipline plus stricte est fortement corrélé à la victimation.

Plus la victimation est forte plus le sentiment de solitude est affirmé. Ainsi si 76% de ceux qui n'ont jamais été insultés s'estiment respectés par la direction. Ils ne sont plus que 50% de ceux qui ont été insultés cinq fois et plus.

11% des personnels s'estiment harcelés depuis le début de l'année. 22,9% disent l'avoir été avant cette année. Le harcèlement n'est pas une expérience rare pour les adultes des établissements secondaires. Il a touché à un moment ou un autre plus d'un répondant sur cinq.

Un nombre non-négligeable de répondants envisage de quitter le métier : 29,6% disent l'envisager souvent ou très souvent. C'est le cas pour 45,4% de ceux qui se disent ostracisés vs 26,1% des autres et de 56,1% de ceux qui se disent harcelés vs 26,3% des autres. Le harcèlement est un facteur de décrochage professionnel.

4 - PROPOSITIONS DES RÉPONDANTS

Quant à la formation, les répondants semblent bien privilégier une formation aux situations difficiles et à la gestion des conflits et de la classe. L'analyse lexicale montre bien en effet la prépondérance forte des mots gestion/gérer, conflits, classe, élèves, psychologie mais aussi adolescent.

À la question fermée sur les solutions pour faire face à la violence à l'École c'est le thème du travail en équipe qui revient en premier lieu. Il est surtout proposé par les personnels de direction et les personnels éducatifs et médico-sociaux. Les solutions techniques et le travail avec la police ne sont que peu évoqués, ainsi d'ailleurs que la pédagogie. Des solutions en termes de baisse des effectifs et de placement dans des établissements spécialisés des élèves à problèmes sont préférées par les enseignants à la présence de psychologues et de personnels spécialisés.

INTRODUCTION	8
FICHE TECHNIQUE	9
FICHE DESCRIPTION ÉCHANTILLON	10
1 : LE CLIMAT SCOLAIRE	13
A) PERCEPTION GLOBALE DU CLIMAT SCOLAIRE	13
B) COMPOSANTES DU CLIMAT SCOLAIRE ET VARIATIONS DE CES COMPOSANTES	16
LE RESPECT PAR LES ELEVES	17
RELATIONS ENTRE ADULTES	18
SENTIMENT DE SECURITE	20
RESUME INTERMEDIAIRE	23
2 : LA VICTIMATION	25
RAPPEL METHODOLOGIQUE :	25
LES INDICATEURS DE VICTIMATION	26
RESULTATS : LES VICTIMATIONS	27
RESULTATS : LES VICTIMES, LES LIEUX DE LA VICTIMATION ET LES AGRESSEURS	29
RESUME INTERMEDIAIRE	31
3 : INSATISFACTIONS MAJEURES	33
LA FORMATION	33
DISCIPLINE, VICTIMATION ET SOLITUDE DES VICTIMES	35
RESUME INTERMEDIAIRE	37
4 : PROPOSITIONS DES RÉPONDANTS	37
SUR LA FORMATION	38
PROPOSITIONS GENERALES	38
RESUME INTERMEDIAIRE	40
CONCLUSION	41

Introduction

Ce rapport est la synthèse d'une enquête de victimation et de climat scolaire de grande ampleur qui concerne les personnels des établissements du second degré. Elle fait suite à l'enquête ayant concerné les personnels du premier degré et présentée en septembre 2012 (Debarbieux et Fotinos 2012), réalisée dans les mêmes conditions, par voie électronique.

Mis en ligne durant un mois, le questionnaire a été renseigné par 18 114 personnes au moment où nous réalisons ce premier rapport. Un tel échantillon est totalement inédit en France. Il permet de mesurer l'expérience victimaire des personnels de tous types, mais aussi leurs perceptions du climat scolaire, comprenant leurs relations aux élèves ou aux collègues, mais aussi évaluant par exemple leur satisfaction quant à la formation qu'ils ont reçue.

Ce rapport est le premier que nous réalisons au nom de la délégation ministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire, qui a été installée en novembre 2012 par le Ministre de l'éducation nationale. Parmi les missions confiées à cette délégation figurent en particulier :

- Une mission d'aide au repérage et à l'observation des phénomènes de violence en milieu scolaire, en particulier par les enquêtes de victimation.
- Une mission de suivi et de prévention des agressions subies par les personnels, mission basée sur cette certitude : du bien-être des personnels dépend, en grande partie, le bien-être des élèves eux-mêmes.

Avant d'être nommé délégué ministériel, le principal auteur de ce rapport a produit, en tant qu'universitaire, un grand nombre d'enquêtes de victimations en milieu scolaire. Cette nomination n'entraîne pas un affadissement ou une quelconque « censure » des travaux menés. Il s'agit bien de partir d'un constat le plus précis et le plus scientifique possible pour tenter d'éclairer l'action publique, même si ce constat peut être à certains moments sévère, du moins en apparence.

Nous organiserons cette synthèse en trois parties qui sont les réponses à autant de questions.

- La perception du climat scolaire vue par les personnels : quelle est la qualité de ce climat suivant les fonctions, les types d'établissements, les données sociales des établissements. Quelles en sont les grandes composantes : sentiment de sécurité, interrelations, sentiment de respect et comment varient-elles ?
- La victimation et ses variations suivant la situation des répondants

- Les insatisfactions majeures, organisées en trois thèmes : la formation, la discipline, la solitude des victimes, en particulier de harcèlement

Il va de soi que ce premier rapport n'épuise pas les données récoltées. Beaucoup de travail d'analyse est encore à faire et il y faudra encore quelques mois. Mais les résultats sont assez solides pour indiquer des directions.

Fiche technique

L'enquête a été réalisée du 24 janvier au 24 février 2013 par voie électronique. Le mailing a été fait par la FAS-USU auprès de 156 000 personnes. Le tiers a ouvert le mail et sur les personnes ayant cliqué sur le lien le taux d'aboutissement est de 87%. L'étude du jeu de données est satisfaisante : bonne homogénéité des réponses, taux de remplissage important. Nous avons dû éliminer 7 questionnaires (valeurs aberrantes en général par erreur de saisie ou taux de réponse trop faible). Seuls 98 répondants donnent des réponses assez systématiques qui peuvent laisser penser à une certaine concertation dans les réponses. Cela ne suffirait cependant pas à fausser les résultats.

Le questionnaire comprend 96 questions dont certaines sont des questions-filtre différenciées selon la fonction des répondants ou leur exposition à certaines formes de victimation.

- 11 variables indépendantes habituelles (âge, genre) ou liées à la fonction, à la carrière, à la formation, aux variables sociales du lieu d'exercice. Il va de soi qu'aucune identification directe ou indirecte n'est possible : ni nom de personne ou d'établissement, ni indication géographique précise.
- 25 questions portant sur la qualité du « climat scolaire » (relations avec les élèves, entre adultes, sentiment de sécurité etc.), différenciées cependant selon les fonctions des répondants.
- 13 questions portant sur les violences verbales et menaces, la fréquence et les circonstances de ces victimations.
- 25 questions portant sur les violences physiques de la simple bousculade aux violences avec armes.
- 9 questions portant sur les vols et dommages contre les biens.
- 6 questions portant sur le harcèlement et l'ostracisme.
- 6 questions portant sur les propositions, entre autres sur la formation, et le sentiment de satisfaction global quant à l'exercice du métier. La question ouverte finale concerne les propositions. On notera que cette question ouverte a généré un matériel assez exceptionnel avec plus de 8 000 réponses et plus de 1 200 pages (700 000 mots environ).

Fiche description échantillon

L'échantillon utilisé dans ce rapport comprend 18 114 observations réparties suivant les variables suivantes :

Genre

genre	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	230	1,3%
une femme	10824	59,8%
un homme	7060	39,0%
TOTAL CIT.	18114	100%

Titulaire

Êtes vous ?

titulaire	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	467	2,6%
Stagiaire	276	1,5%
Titulaire	15953	88,1%
TZR	861	4,8%
contrat à durée déterminée	313	1,7%
autre situation	244	1,3%
TOTAL CIT.	18114	100%

Carrière

Depuis combien de temps êtes-vous personnel de l'éducation nationale ?

carrière	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	523	2,9%
moins d'un an	190	1,0%
1 an	113	0,6%
2 ans	203	1,1%
3 ans	353	1,9%
4 ans	330	1,8%
5 ans	385	2,1%
5 à 7 ans	935	5,2%
7 à 10 ans	1626	9,0%
10 à 15 ans	3137	17,3%
15 à 20 ans	2753	15,2%
plus de 20 ans	7566	41,8%
TOTAL CIT.	18114	100%

Depuis combien de temps exercez-vous dans votre établissement actuel ?

temps étbmt	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	340	1,9%
moins d'un an	2120	11,7%
1 an	438	2,4%
2 ans	1281	7,1%
3 ans	1301	7,2%
4 ans	1139	6,3%
5 ans	932	5,1%
5 à 7 ans	1827	10,1%
7 à 10 ans	1944	10,7%
10 à 15 ans	3001	16,6%
15 à 20 ans	1570	8,7%
plus de 20 ans	2221	12,3%
TOTAL CIT.	18114	100%

Votre établissement est-il inclus dans un dispositif de l'éducation prioritaire ?

EP	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	630	3,5%
non	14624	80,7%
RAR	303	1,7%
RRS	993	5,5%
ECLAIR	832	4,6%
je ne sais pas	732	4,0%
TOTAL CIT.	18114	100%

ZUS

Votre établissement est-il dans une Zone Urbaine Sensible ?

ZUS	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	443	2,4%
oui	2811	15,5%
non	13880	76,6%
je ne sais pas	980	5,4%
TOTAL CIT.	18114	100%

Dans quel type d'établissement scolaire travaillez-vous ?

niveau	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	126	0,7%
Collège	9826	51,7%
Lycée d'enseignement général et technologique	4446	23,4%
Lycée Professionnel	3407	17,9%
Autres	1190	6,3%
TOTAL CIT.	18995	100%

Fonction

Quelle est votre fonction ?

fonction	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	186	1,0%
Enseignant (filière générale)	13730	75,8%
Enseignant (SEGPA, classes spécialisées)	1471	8,1%
Proviseur	170	0,9%
Proviseur adjoint	109	0,6%
Principal	391	2,2%
Principal-adjoint	234	1,3%
CPE	532	2,9%
Autre personnel vie scolaire	141	0,8%
Personnel de service	112	0,6%
Personnel administratif	256	1,4%
Personnel social	44	0,2%
Personnel de santé	209	1,2%
APS	6	0,0%
AVS	42	0,2%
Autres	481	2,7%
TOTAL CIT.	18114	100%

1 : Le climat scolaire

En introduction à l'étude de la perception du climat scolaire nous reprendrons ce que nous avons pu écrire au niveau des enquêtes précédentes. C'est toutefois une base de compréhension nécessaire.

Le lien entre qualité du climat scolaire et victimation est un des acquis majeurs de la recherche, tant en France qu'à l'international¹. En tout état de cause, les recherches montrent qu'un climat scolaire positif est un facteur de résilience et de bien-être, et qu'il joue un rôle prépondérant dans la prévention de la violence. Un climat scolaire positif agit de manière favorable sur les états dépressifs, les idées suicidaires et la victimation (De Pedro, 2012). Un climat scolaire positif est également associé à la réduction des agressions et de la violence (Karcher 2002, Gregory et al. 2010), du harcèlement (Kosciw et Elizabeth 2006 ; Blaya, 2006 ; Debarbieux, 2010), du harcèlement sexuel (Shalhevet Attar-Schwartz, 2009).

Nous ferons nôtres les propositions définitionnelles du *National School Climate Center* (Cohen et alii, 2012 in press): le climat scolaire reflète le jugement qu'ont les parents, les éducateurs et les élèves de leur expérience de la vie et du travail au sein de l'École. Pour autant il ne s'agit pas d'une simple perception individuelle. Cette notion de « climat » (appelé parfois « atmosphère », « tonalité », « cadre », ou encore « milieu »), repose sur une expérience subjective de la vie scolaire qui prend en compte non pas l'individu mais l'École en tant que groupe large et les différents groupes sociaux au sein de l'École. En ce sens, il convient de ne pas limiter l'étude et l'action sur le climat scolaire aux seuls élèves. Le concept doit inclure tous les membres de la communauté scolaire. La sécurité des professeurs et leurs relations sociales et émotionnelles avec leurs collègues, la qualité du leadership doivent être incluses tout autant que l'interaction entre la perception de ce climat par les parents, les élèves et les enseignants. La violence exercée contre et par les personnels est aussi à prendre en compte, même si elle est trop peu renseignée dans la littérature. C'est toute l'importance de cette nouvelle enquête.

a) Perception globale du climat scolaire

Pour mesurer le climat scolaire nous avons employé quatorze variables dans cette enquête². Ce sont des questions à échelle en quatre points (par exemple : mauvais, plutôt mauvais, plutôt bon, bon) qui concernent :

¹ BENBENISTHY, R. & ASTOR, R.A. (2005), *School Violence in Context: Culture, Neighborhood, Family, School and Gender*. New York: Oxford University Press. GOTTFREDSON, (D.C.) (2001). *Schools and delinquency*, Cambridge: University Press. DEBARBIEUX, E. (1996), *La violence en milieu scolaire - 1- Etat des lieux*. Paris, ESF

² La qualité de cette mesure est attestée par un excellent coefficient d'homogénéité (alpha de Cronbach=0,8)

- L'évaluation générale du climat scolaire
 - L'appréhension avant de prendre son service
 - La relation entre élèves
 - La relation des enseignants avec les élèves
 - La relation élèves-personnel de service
 - La relation élèves-direction
 - La relation élèves-vie scolaire
 - Le respect par les élèves
 - Le respect par la direction
 - La qualité de la vie d'équipe
 - L'application de la discipline
 - La présence de violence
 - Le sentiment de sécurité personnelle au sein de l'École
 - L'appréciation du quartier environnant

Par ailleurs suivant les catégories de répondants (personnels de direction (PERDIR), enseignants, médicosociaux etc.) des questions spécifiques ont été posées sur leurs relations avec les autres corps de métier.

La combinaison de ces variables nous permet de calculer un indice de climat scolaire³ (ICS), indice synthétique qui peut être ensuite croisé avec les différentes variables suivant les questions de recherche (par exemple : l'ICS varie-t-il selon la fonction exercée par le répondant, son âge, son ancienneté, l'environnement social de son lieu de travail etc.). Les variables nous servant à mesurer le climat scolaire sont des variables à échelle, dont les échelons s'étagent de 1 à 4. Par exemple pour savoir comment sont jugées les relations des élèves avec les enseignants, les répondants ont le choix entre des réponses réparties entre 1 (très bonnes) et 4 (très mauvaises). Chacune des variables utilisées peut donc faire l'objet d'un calcul de moyennes, l'ICS est la moyenne de ces moyennes. Prenons deux exemple extrêmes : quand un répondant estime que toutes les dimensions du climat scolaire sont mauvaises (note 1 à toutes les variables) l'ICS est de 1 ; si à l'inverse il estime que tout est parfait (note 4) l'ICS est de 4.

En combinant les quatorze variables utilisées pour mesurer le climat scolaire, nous calculons donc un indice de climat scolaire réparti en quatre classes d'amplitude égale selon que les réponses tendent vers le médiocre, le plutôt médiocre, le plutôt bon et le bon. La valeur moyenne (minimum possible 1, maximum 4) est de 2,85 (3,1 écoles élémentaires). C'est donc une majorité de personnels des établissements du second degré qui estiment le climat scolaire positif.

³ Sur le calcul de l'ICS cf. Debarbieux, 1996.

ICS codé

ICS codé	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	208	1,1%
Mauvais	331	1,8%
Plutôt mauvais	4872	26,9%
Plutôt bon	9851	54,4%
Bon	2852	15,7%
TOTAL CIT.	18114	100%

Moyenne = 2,85

Appréciation du climat scolaire par les personnels (Indice composite portant sur 13 variables)

70,1% des personnels estiment donc le climat scolaire positif (54,2% plutôt bon et 15,7% bon). Soit près de 3 répondants sur 4 quelles que soient les nuances. Pour autant les différences avec le premier degré sont importantes : dans le premier 91,7% des personnels ont une appréciation positive du climat dont 41% au niveau supérieur. Cependant cette appréciation varie beaucoup suivant plusieurs variables et ces variations témoignent avant tout de l'inégalité sociale et des effets d'une orientation plus subie que désirée vers le LP.

niveau	ICS codé	Non réponse	Mauvais	Plutôt mauvais	Plutôt bon	Bon	TOTAL
Collège		0,8%	1,8%	26,7%	55,0%	15,8%	100%
Lycée d'enseignement général et technologique		0,8%	1,2%	22,6%	55,9%	19,6%	100%
Lycée Professionnel		0,7%	2,9%	36,2%	51,5%	8,7%	100%
TOTAL		1,1%	1,8%	26,9%	54,4%	15,7%	100%

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 329,35$, ddl = 8, $1-p = >99,99\%$.

Ainsi l'on peut voir une nette différence entre les types d'établissements. Il convient de noter que TOUS les types d'établissements ont un climat positif, d'après leurs personnels (et l'enquête DEPP 2011, comme toutes nos enquêtes antérieures, montre qu'il en est ainsi au niveau des élèves). Cela interdit toute généralisation abusive du type lycée professionnel = ambiance dégradée et violence. Cependant les différences restent importantes : 39,2 % des personnels de lycée professionnel contre 23,8% des personnels de LEGT et 28,5 % des personnels de collège ont une vision plutôt négative de ce climat scolaire (c'est cas de 8,4% des personnels du premier degré).

Les mêmes remarques peuvent être faites au niveau de l'appartenance des EPLE aux zones urbaines sensibles (ZUS) ou aux dispositifs de l'éducation prioritaire. D'une part et quoiqu'il en soit, une perception globale du climat scolaire qui reste positive que l'on soit en ZUS ou non, d'autre part une différenciation significative.

ICS codé	Non réponse	Mauvais	Plutôt mauvais	Plutôt bon	Bon	TOTAL
ZUS						
oui	0,0%	3,8%	37,2%	50,1%	8,8%	100%
non	0,0%	1,3%	24,3%	56,2%	18,2%	100%
TOTAL	1,1%	1,8%	26,9%	54,4%	15,7%	100%

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 378,11$, ddl = 4, 1-p = >99,99%.

Indice de climat scolaire croisé avec l'appartenance à une Zone urbaine sensible

41,1% des répondants ont une mauvaise opinion du climat scolaire lorsqu'ils exercent en ZUS contre 25,6% hors ZUS.

Par contre, le genre est peu discriminant : ainsi 28% des femmes vs 30% des hommes ont une vision négative du climat scolaire. De même l'âge est faiblement explicatif (0,23% de la variance).

De fortes variations sont aussi significatives suivant la fonction qu'exercent les répondants.

ICS codé	Mauvais /plutôt mauvais	Plutôt bon	Bon	TOTAL
fonction				
Enseignant (filrière générale)	30,0%	55,4%	13,8%	100%
Enseignant (SEGPA, classes spécialisées)	40,7%	51,2%	7,6%	100%
PERDIR	6,4%	39,3%	53,1%	100%
CPE	16,7%	55,3%	27,1%	100%
Autre personnel vie scolaire	30,5%	58,2%	9,9%	100%
Personnel de service	24,1%	59,8%	16,1%	100%
Personnel administratif	19,5%	55,1%	24,2%	100%
médico-social	20,2%	64,0%	14,6%	100%
Autres	24,4%	60,1%	14,2%	100%
TOTAL	28,7%	54,4%	15,7%	100%

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 1289,03$, ddl = 16, 1-p = >99,99%.

Indice de climat scolaire croisé avec la fonction du répondant

Les personnels de direction (PERDIR) (sans notable différenciation entre les proviseurs, les principaux et leurs adjoints) ont une vision nettement plus positive que les enseignants : seuls 6,4% des PERDIR déclarent une vision négative versus 30% des enseignants et 40,7% des enseignants dans des classes spécialisées. De même, il existe un fort décalage entre le CPE (16,7% d'opinions négatives sur le climat scolaire) et les autres personnels de vie scolaire (30,5% d'opinions négatives).

b) Composantes du climat scolaire et variations de ces composantes

Une étude par le seul « Indice de climat scolaire » rabat cependant sur un chiffre unique des dimensions qui méritent d'être étudiées séparément. Après cette présentation synthétique

du climat scolaire il convient d'analyser quelques-unes de ses composantes principales que sont en particulier les relations entre les personnels et les élèves, les relations des personnels entre eux et le sentiment de sécurité.

Le respect par les élèves

Une remarque doit d'abord être faite : les personnels se sentent très majoritairement respectés par les élèves. 82,4 % des répondants sont dans ce cas (94% dans le premier degré).

respect élèves	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	635	3,5%
Pas du tout	369	2,0%
Plutôt non	2184	12,1%
Plutôt oui	10145	56,0%
Tout à fait	4781	26,4%
TOTAL CIT.	18114	100%

Moyenne = 3,11

Réponses à la question : D'une manière générale pensez-vous être respecté par les élèves de cet établissement ?

Cela ne va pas sans différences bien entendu, mais ces différences ne doivent pas masquer une impression générale favorable : ainsi si l'on obtient un taux quasiment identique de réponses négatives au collège (13,4% de répondants estimant n'être pas respectés par les élèves) et au LEGT (12,7%) le lycée professionnel, quoiqu'encore largement positif, voit un nombre plus important de réponses négatives (22,6%). Il en va de même de la différence avec les Zones urbaines sensibles : l'immense majorité des répondants estiment y être respectés (81,8%) mais sont plus nombreux, quoique de manière limitée à estimer le contraire : 18,9% versus 13,3% hors ZUS. Cette différence est plus faible dans l'éducation prioritaire (13,8% vs 16,9% hors éducation prioritaire).

fonction	respect élèves	Non	Plutôt oui	Tout à fait	TOTAL
Enseignant (filière générale)		15,1%	58,6%	23,1%	100%
Enseignant (SEGPA, classes spécialisées)		21,4%	59,0%	17,0%	100%
PERDIR		0,6%	29,4%	67,7%	100%
CPE		1,1%	37,0%	59,0%	100%
Autre personnel vie scolaire		14,9%	53,2%	27,0%	100%
Personnel de service		17,9%	58,0%	22,3%	100%
Personnel administratif		6,3%	55,9%	33,2%	100%
médico-social		2,0%	54,5%	41,5%	100%
Autres		12,3%	52,4%	29,3%	100%
TOTAL		14,1%	56,0%	26,4%	100%

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 1375,26$, ddl = 16, 1-p = >99,99%.

Réponses à la question : D'une manière générale pensez-vous être respecté par les élèves de cet établissement?

La fonction est également explicative. 0,6% des PERDIR estiment ne pas être respectés par les élèves, à comparer avec les 21,4% d'enseignants de classes spécialisées et les 15,1% d'enseignants en filière ordinaire.

Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à estimer n'être pas respectées par les élèves (13,7% vs 16,5%). Ce sont les titulaires en zone de remplacement (TZR) qui se plaignent le plus de l'irrespect : 25,6% contre 14% des titulaires. Ce sont aussi les néotitulaires qui sont les plus exposés à cet irrespect, dans les mêmes proportions. Il est vrai que beaucoup sont eux-mêmes TZR.

Relations entre adultes

Les relations entre les différents corps de métier sont extrêmement différenciées entre les personnels non-enseignants et les enseignants, et de manière très importante en ce qui concerne les relations enseignants/direction.

Au niveau des relations avec la vie scolaire les personnels médicosociaux estiment celles-ci largement positives (91,2% des répondants ayant des fonctions médico-sociales), il en va de même du personnel de service (89,4%) et dans une bien moindre mesure des enseignants (16,7% des enseignants pensent qu'elles sont mauvaises contre 9,7% des CPE). La relation des enseignants au personnel médicosocial est jugée positivement par 9 enseignants sur 10, la réciproque étant vraie. La relation des enseignants au personnel de service est jugée négativement par 14,1% des personnels de service contre 3,6% suivant les enseignants.

C'est cependant la relation avec l'équipe de direction qui est la plus spectaculairement différenciée suivant les fonctions exercées.

Généralement les personnels s'estiment respectés par cette équipe (76,1% des répondants hors PERDIR, bien entendu). Ce sentiment de respect par la direction est plus marqué pour les CPE (86,9%) que pour les enseignants (75,4%). C'est bien au niveau des relations entre les enseignants et la direction que la différence d'appréciation est la plus forte, comme le montre le tableau suivant :

relation enseignants/direction	Mauvais es/plutôt mauvais es	Plutôt bonnes	Bonnes	TOTAL
fonction				
Enseignant (filière générale)	35,3%	47,9%	16,8%	100%
Enseignant (SEGPA, classes spécialisées)	39,8%	45,3%	14,8%	100%
PERDIR	7,5%	47,9%	44,6%	100%
TOTAL	34,1%	47,6%	18,2%	100%

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 498,71$, ddl = 4, $1-p = >99,99\%$.

Réponses à la question : Comment percevez-vous les relations entre le personnel enseignant et le personnel de direction ? suivant votre fonction

Il existe donc un décalage considérable entre la vision des personnels de direction et celles des enseignants quant à leurs relations réciproques. 35,3% des enseignants (près de 40% dans les classes spécialisées) ont une perception négative de leurs relations avec la direction.... 7,5% des personnels de direction estiment à l'inverse leurs relations aux enseignants mauvaises ou plutôt mauvaises.

équipe	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	528	2,9%
Pas solidaire du tout	1326	7,3%
Plutôt pas solidaire	4570	25,2%
Plutôt solidaire	9078	50,1%
solidaire	2612	14,4%
TOTAL CIT.	18114	100%

Moyenne = 2,74

Solidarité perçue dans l'équipe

La solidarité dans l'équipe est aussi un marqueur intéressant : tandis que 80,4% des PERDIR estiment que les personnels sont solidaires dans leur établissement (82,9% en collège et 74,9% en Lycée) ce n'est le cas que pour 61% des enseignants spécialisés et 66% des autres enseignants et 58% des personnels de service.

Un des marqueurs les plus clairs est celui de l'application de la discipline. Cette application est l'occasion des conflits les plus lourds entre adultes, nous aurons l'occasion d'en reparler.

discipline	Mal appliquée	plutôt mal appliquée	plutôt bien appliquée	bien appliquée	TOTAL
fonction					
Enseignant (filière générale)	13,6%	31,4%	43,6%	8,2%	100%
Enseignant (SEGPA, classes spécialisées)	19,6%	33,2%	38,3%	6,3%	100%
PERDIR	1,2%	10,2%	56,9%	29,6%	100%
CPE	2,3%	19,0%	55,5%	20,9%	100%
Autre personnel vie scolaire	12,8%	33,3%	38,3%	9,2%	100%
Personnel de service	8,0%	34,8%	41,1%	14,3%	100%
Personnel administratif	5,1%	21,9%	52,7%	15,6%	100%
médico-social	7,9%	22,9%	54,5%	11,9%	100%
Autres	10,8%	26,5%	45,0%	11,5%	100%
TOTAL	12,8%	29,7%	44,3%	9,7%	100%

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 951,00$, ddl = 24, 1-p = >99,99%.

Estimation de l'application de la discipline suivant les fonctions

Les personnels de direction et les CPE sont beaucoup plus optimistes que l'ensemble des autres personnels à estimer la discipline « bien appliquée » dans les établissements. Ainsi si 86,5% des PERDIR pensent cette discipline bien appliquée (90,5% en collège vs 75,5% en

Lycée) ce n'est le cas que pour 51,8% des enseignants et même 44,6% des enseignants des filières spécialisées.

Sentiment de sécurité

Une des composantes essentielles du climat scolaire est celle du sentiment de sécurité, sécurité personnelle d'abord, mais aussi impression de violence dans l'établissement, le quartier environnant. Il convient de dire que si les personnels sont témoins de violences relativement fréquentes entre pairs, ils se sentent plus rarement en insécurité personnelle.

Les répondants estiment la violence présente dans leur établissement à 30,7% (5,9% très souvent, 24,8% plutôt souvent).

violence	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	647	3,6%
Très souvent	1070	5,9%
Plutôt souvent	4484	24,8%
Pas très souvent	11202	61,8%
Jamais	711	3,9%
TOTAL CIT.	18114	100%

Moyenne = 2,66

Réponses à la question sur la présence de la violence dans l'établissement

La différenciation est importante suivant les situations : elle serait présente pour 14,4% des personnels des LEGT contre 37,1% dans les collèges et 37,9% dans les LP. Elle est aussi largement plus concentrée dans les dispositifs de l'éducation prioritaire (64% versus 26% hors éducation prioritaire) et les Zones urbaines sensibles. Ce sont les personnels des classes spécialisées qui la rapportent le plus (à 47,3%). Les enseignants de filière générale la rapportent à 31,6% tandis que les PERDIR en lycée la rapportent à 12,4% et en collège à 16,4%. Les femmes la rapportent plus souvent que les hommes, sans toutefois que cela soit très marqué, bien que significatif (33,5% vs 29%).

Le sentiment de sécurité personnelle est marqué : près de 9 répondants sur 10 affirment se sentir en sécurité ou plutôt en sécurité dans leur établissement (les non-réponses sont liées à des personnes qui exercent sur plusieurs établissements ou dans des situations particulières (personnel d'orientation par exemple).

sécurité	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	750	4,1%
Pas du tout en sécurité	248	1,4%
pas très en sécurité	1747	9,6%
plutôt en sécurité	8132	44,9%
en sécurité	7237	40,0%
TOTAL CIT.	18114	100%

Moyenne = 3,29

Sentiment de sécurité personnelle

Là encore la différenciation est importante suivant les situations : l'insécurité personnelle est ressentie pour 7,7% des personnels des LEGT contre 11,1% dans les collèges et 18,1% dans les LP. Elle est aussi largement plus concentrée dans les dispositifs de l'éducation prioritaire et les zones urbaines sensibles (19,9% versus 8,9% hors ZUS). Ce qui signifie aussi que 4 personnes sur 5 travaillant en Zone sensible s'y sentent en sécurité. Ce sont les personnels des classes spécialisées qui la rapportent le plus (à 17,3%). Les enseignants de filière générale la rapportent à 11,6% tandis que les PERDIR en lycée la rapportent à 1,6% et en collège à 1,4%. Les femmes la rapportent plus souvent que les hommes, sans toutefois que cela soit très marqué (11,5% vs 10,8%). Ce sont les débutants lors de la prise de fonction qui la ressentent le plus (21,4%).

La différenciation du sentiment d'insécurité personnelle par rapport au quartier d'implantation de l'établissement est importante, c'est même une des variables les plus explicatives du sentiment d'insécurité personnelle :

sécurité	Pas du tout en sécurité	pas très en sécurité	plutôt en sécurité	en sécurité	TOTAL
ZUS					
oui	2,7%	17,1%	49,4%	28,0%	100%
non	1,0%	7,7%	44,1%	44,2%	100%
TOTAL	1,4%	9,6%	44,9%	40,0%	100%

Sentiment de sécurité suivant la qualification urbaine

Enfin une minorité non négligeable (20,8%) de répondants déclare éprouver une appréhension avant de prendre le service

appréhension	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	470	2,6%
oui	3765	20,8%
non	13879	76,6%
TOTAL CIT.	18114	100%

Moyenne = 1,79

Sentiment d'appréhension avant de prendre son service

Cette appréhension a pour origines essentielles : la répétition des microviolences et incivilités (à 32,4%), la relation aux élèves (à 28,4%) et la relation à la direction (à 15,4%). Elle est inégalement répartie : elle touche 29,3% des personnels de lycée professionnel contre 16,8% en LEGT et 20,5% en collège. Elle concerne surtout les personnels exerçant en zone urbaine sensible, mais n'épargne pas pour autant les autres : 28,4% vs 19,1%. Les personnes les plus exposées à cette appréhension sont les enseignants des classes spécialisées (29,1%) devant les autres enseignants (22,1%) tandis que cela concerne 6,1% des PERDIR. Les hommes déclarent plus d'appréhension que les femmes (22,3% vs 20,4%) (la variable cachée ici est qu'ils exercent plus souvent dans le professionnel et les classes spécialisées). Les néotitulaires y sont nettement plus exposés : 32,6% la première année puis 27,5% la deuxième pour décroître à 19% après 10 ans.

Résumé intermédiaire

Le climat scolaire vu par les personnels du second degré est majoritairement positif : près de 8 répondants sur 10 en ont une perception positive. Ceci montre que quelles que soient les insatisfactions manifestées ce n'est pas une image négative de leur métier qui est donnée par les personnels, toutes catégories confondues.

Cependant cette perception diffère suivant la situation des répondants. Elle ne dépend guère de leur genre, ni même directement de leur âge, mais beaucoup plus des données sociales de leur lieu d'exercice. Ainsi 39,2 % des personnels de lycée professionnel contre 23,8% des personnels de LEGT et 28,5 % des personnels de collège ont une vision plutôt négative de ce climat scolaire. Le lien entre climat scolaire et exclusion sociale est remarquable, sans pour autant être fatal : 41,1% des répondants ont une mauvaise opinion du climat scolaire lorsqu'ils exercent en ZUS contre 25,6% hors ZUS.

La vision des personnels d'encadrement est très différenciée de celle des autres personnels et en particulier des enseignants. Les personnels de direction (PERDIR) ont une vision nettement plus positive que les enseignants : seuls 6,4% des PERDIR déclarent une vision négative versus 30% des enseignants et 40,7% des enseignants dans des classes spécialisées.

Les personnels se sentent très majoritairement respectés par les élèves. 82,4% des répondants sont dans ce cas. Ce sentiment de respect varie suivant les types d'établissement et leur implantation sociale, mais il reste toujours très majoritairement positif : seul le lycée professionnel, quoiqu'encore largement positif voit un nombre important de réponses négatives (22,6%). Il en va de même de la différence avec les Zones urbaines sensibles : la majorité des répondants estime y être respectée (81,8%) mais ils sont plus nombreux, quoique de manière limitée à estimer le contraire (18,9% versus 13,3% hors ZUS).

Les relations entre les différents corps de métier sont extrêmement différenciées entre les personnels non-enseignants et les enseignants, et de manière très importante en ce qui concerne les relations enseignants/direction. 35,3% des enseignants (près de 40% dans les classes spécialisées) ont une perception négative de leurs relations avec la direction.... 7,5% des personnels de direction estiment à l'inverse leurs relations aux enseignants mauvaises ou plutôt mauvaises. Ce décalage est encore visible sur le sentiment de solidarité dans l'équipe des adultes : 80,4% des PERDIR estiment que les personnels sont solidaires dans leur établissement ce n'est le cas que pour 61% des enseignants spécialisés et 66% des autres enseignants et 58% des personnels de service. Les personnels de direction et les CPE sont beaucoup plus optimistes à estimer la discipline « bien appliquée » dans les établissements : 86,5% des PERDIR pensent cette discipline bien appliquée (90,5% en collège vs 75,5% en Lycée). Ce n'est le cas que pour 51,8% des enseignants et même 44,6% des enseignants des filières spécialisées.

Les répondants estiment la violence présente dans leur établissement à 30,7% (5,9% très souvent, 24,8% plutôt souvent). Elle serait présente pour 14,4% des personnels des LEGT contre 37,1% dans les collèges et 37,9% dans les LP. Elle est plus concentrée dans les dispositifs de l'éducation prioritaire (64% versus 26% hors éducation prioritaire). Ce sont les personnels des classes spécialisées qui la rapportent le plus.

Le sentiment de sécurité personnelle est marqué : près de 9 répondants sur 10 affirment se sentir en sécurité ou plutôt en sécurité dans leur établissement. C'est donc plus comme témoins de la violence entre pairs que se situent les répondants.

L'insécurité personnelle est ressentie pour 7,7% des personnels des LEGT contre 11,1% dans les collèges et 18,1% dans les LP. Elle est aussi largement plus concentrée dans les dispositifs de l'éducation prioritaire et les Zones urbaines sensibles (19,9% versus 8,9% hors ZUS). Ce qui signifie aussi que 4 personnes sur 5 travaillant en zone sensible s'y sentent en sécurité. Ce sont les personnels des classes spécialisées qui la rapportent le plus (à 17,3%). Les enseignants de filière générale la rapportent à 11,6% tandis que les PERDIR en lycée la rapportent à 1,6% et en collège à 1,4%. Cette insécurité est ressentie dans le quartier en ZUS à 32,8% (6,5% hors ZUS). Près de 22% des personnels ressentent une appréhension avant de prendre leur service. Cette appréhension est liée à la répétition des microviolences et incivilités (à 32,4%) à la relation aux élèves (à 28,4%) et à la relation à la direction (à 15,4%). Elle touche 29,3% des personnels de Lycée professionnel contre 16,8% en LEGT et 20,5% en collège. Elle concerne surtout les personnels exerçant en zone urbaine sensible, mais n'épargne pas pour autant les autres : 28,4% vs 19,1%. Les personnes les plus exposées à cette appréhension sont les enseignants des classes spécialisées (29,1%) devant les autres enseignants (22,1%) tandis que cela concerne 6,1% des PERDIR. Les néotitulaires y sont nettement plus exposés : 32,6% la première année puis 27,5% la deuxième pour décroître à 19% après 10 ans.

2 : La victimation

Rappel méthodologique⁴ :

La France est un des rares pays à tenter de relever les faits de violence à l'école en utilisant un signalement par les chefs d'établissements et les directeurs des faits graves qui se sont produits dans leur école, leur collège ou leur lycée. Il n'y a plus une volonté de « cacher les faits ». Cependant, la critique la plus importante des relevés administratifs, qui ont pourtant leur intérêt, est que ce type de statistiques minore le nombre d'incidents et a fortiori le nombre de victimes. Ceci ne signifie pas que les données administratives sont sans valeur. Elles sont même indispensables, et croiser les types de relevés permet de mieux appréhender la réalité en multipliant les regards. Les statistiques administratives sont de plus en assez bonne corrélation tendancielle avec la délinquance réelle (Cusson, 1990). Mais elles ne peuvent pas rendre compte de l'expérience victimaire. Elles ne montrent que l'aspect le plus visible du phénomène.

Pour pallier les difficultés et les insuffisances intrinsèques du relevé administratif, se sont développées des enquêtes dites de victimation (Killias, 1991), d'abord hors de l'École, puis spécifiques à la violence et à la délinquance en milieu scolaire. La « délinquance enregistrée » mesure les activités et la connaissance des institutions. À l'inverse, l'approche par l'enquête de victimation permet que transgressions et infractions soient appréhendées du point de vue de la victime, considérée comme un informateur privilégié (Zauberman & Robert, 1995). Le principe en est très simple : il s'agit de demander à un échantillon de population donnée ce qu'elle a subi comme acte de violence et de délinquance (les victimations). Ces enquêtes montrent le décalage entre la connaissance institutionnelle du phénomène et la réalité des agressions subies. Ainsi, les premières enquêtes américaines de ce type (Reiss, 1967) montraient que la victimation était plus de cinq fois supérieure aux chiffres policiers. En ce qui concerne le milieu scolaire, ce type de méthodologie est devenu plus fréquent, constituant des bases de données qui permettent de mieux mesurer l'importance et l'évolution de la violence en milieu scolaire, mais ces enquêtes n'ont pas été régulières, par manque de moyens et de suivi politique. Seuls les États-Unis sont allés jusqu'au bout de la logique en créant de larges enquêtes en milieu scolaire menées annuellement auprès d'échantillons contrôlés de 70 000 élèves (*National Crime Victimization Survey*, enquête annuelle) ou de 60 000 enseignants et membres du personnel de direction (*School and staffing survey*, depuis 1993) ou encore de 11 000 à 16 000 élèves pour le *Youth Risk*

⁴ Nous reprenons ici la présentation faite pour le rapport sur la victimation des personnels en Seine Saint Denis (Debarbieux, 2012)

Behavior Survey, depuis 1993, et depuis 1995 des échantillons d'environ 9 000 élèves pour le *School Crime Supplement*.

En France, après une longue phase de débats où les scientifiques ont joué un grand rôle, les enquêtes de victimation sont maintenant mieux acceptées en milieu général (enquête annuelle INSEE/OND) et en milieu scolaire. Après de nombreuses enquêtes effectuées auprès des élèves par notre équipe (Debarbieux, 1996 ; 1998 ; 2003 ; 2011) et par d'autres équipes (Carra et Sicot, 1997 ; Carra, 2009) le MEN a réalisé sa première enquête en collèges en 2011 qui sera renouvelée tous les deux ans, et démarrera donc dans quelques semaines. Cependant aucune enquête d'envergure ne concernait jusqu'à une date récente les personnels du second degré. Notre enquête en Seine-Saint-Denis a été la première publiée portant sur l'ensemble des personnels et la première à avoir pour but avoué le pilotage des politiques locales. Cette nouvelle enquête est la première enquête nationale à concerner les personnels du second degré.

Les indicateurs de victimation

Les catégories retenues recoupent grosso modo des catégories juridiques, même si la formulation, après test a dû parfois être différente.

Les indicateurs sont répartis en 53 questions qui recoupent également des indications sur les auteurs, les lieux, les conséquences et l'éventuelle répétition des faits.

- La violence verbale : insultes, menaces, menaces avec armes, cyberviolence ;
- La violence physique : coups, blessures, blessures avec armes ;
- Les vols et dommages aux biens : vol d'objet personnel, vol d'argent, vol de véhicule, dégradation du véhicule ;
- Le harcèlement et les violences symboliques : harcèlement, homophobie, sexisme, racisme, ostracisme.

Les auteurs des violences ont été recensés : élèves, groupes d'élèves, parents (ou membre de la famille), personnels de l'établissement, intrus dans l'établissement, inconnus. Les lieux de commission des violences ont été considérés dans l'établissement, à la sortie de l'établissement, dans le quartier autour de l'établissement et dans un autre lieu.

La fréquence des faits a été étudiée entre jamais, une ou deux fois, trois ou quatre fois et cinq fois et plus. L'enquête concerne les faits qui se sont produits de septembre 2012 à fin janvier 2013. Trois questions spécifiques toutefois ont été posées sur des victimations qui auraient été subies dans le cadre des fonctions du répondant avant cette année scolaire (les coups, les blessures, le harcèlement).

Les conséquences étudiées ont été les conséquences médicales (ITT et suivi psychologique) et les signalements.

Bien entendu ce type de questionnaire ne peut prendre en compte TOUTES les difficultés éventuelles de l'expérience pédagogique et éducative. Il ne peut non plus rendre compte des victimations indirectes, comme par exemple la dégradation des locaux, le vol de matériel collectif etc.

Résultats : Les victimations

Les principales victimations étudiées sont regroupées dans le tableau suivant

	%
Injures	42,50
Ostracisme	18,20
Menaces	13,60
Harcèlement	11,00
Vol	10,50
Vol véhicule	6,10
Bousculades	5,10
Rumeurs	3,90
Sexisme	3,60
Racisme	2,20
Vol d'argent	1,50
Insultes cyber	1,30
Homophobie	1,00
Coups	0,90
Menaces avec armes	0,80
Blessures avec armes	0,30
Harcèlement sexuel	0,10

Principales victimations vécues par les personnels du second degré

Bien sûr l'ordre des victimations est à peu près celui qui était attendu : priorité aux violences verbales : injures (42,5%) mais aussi menaces (13,6%), vol (10,5%) puis violences physiques banales (bousculades, 5,1%) ou plus sérieuses (coups, 0,9%). Les faits très graves sont rares : si 0,3% (60 cas) des répondants disent avoir été blessés avec une arme, c'est le cas douze fois par un pistolet à billes, et 3 fois par une arme à feu, 25 fois par une arme blanche et 20 fois par un objet contondant. 1 seul cas de blessure avec arme (un objet contondant) a entraîné une ITT de plus de 8 jours, 10 cas d'ITT de moins de 8 jours, les autres cas sans ITT. Au niveau des bousculades 24 cas ont entraîné une ITT de plus de 8 jours (0,1% des répondants) et 58 une ITT de moins de 8 jours (0,3%). 90% des cas de bousculades n'ont pas entraîné d'arrêt de travail. Au niveau des coups, sur 985 cas 71,5% n'ont pas entraîné d'ITT, 69 cas (0,4% des répondants) une ITT de plus de 8 jours et 208 (1,1 % des répondants) une ITT de moins de 8 jours. 18 cas ont nécessité une hospitalisation (0,1% des personnels).

La cyberviolence contre les personnels n'est pas très répandue puisqu'elle touche 1,3 % des répondants.

Deux types de victimation moins attendues, mais que nous avons pourtant déjà mis en lumière dans notre enquête en Seine-Saint-Denis et dans l'enquête auprès des personnels du premier degré, ont une grande importance quantitative : l'ostracisme entre collègues : 18,20% des répondants disent avoir été mis à l'écart par des collègues ; et le harcèlement : 11% des répondants disent se sentir harcelés depuis le début de l'année, mais plutôt rarement par harcèlement sexuel (0,1% des répondants). Ces cas de harcèlement révèlent des tensions entre adultes, et d'abord entre collègues : en effet 60,7 % des cas de harcèlement déclarés ont pour auteur un autre membre du personnel et 10,2% des parents d'élèves. Ce qui revient à dire que 6,4% des personnels s'estiment harcelés par des collègues et 1,1% par des parents. Quand il y a harcèlement par les élèves c'est majoritairement par un groupe d'élèves (1,8% des répondants).

La répétition et l'association des victimations sont importantes. La polyvictimation répétée est à la base de phénomènes de stress intense, de perte d'estime de soi et de démotivation professionnelle. C'est la violence verbale qui est la plus répétée :

injures	Nb. cit.	Fréq.
Jamais	10063	57,5%
une ou deux fois	5162	29,5%
trois ou quatre fois	1325	7,6%
cinq fois et plus	950	5,4%
TOTAL CIT.	17500	100%

Moyenne = 1,61

13% des répondants ont en effet été injuriés à répétition, 5,4% cinq fois et plus depuis le début de l'année.

Cependant les conséquences de la répétition victimaire sont parfaitement mises en lumière dans cette enquête. En effet, la totalité des évaluations du climat scolaire par les répondants s'effondre à mesure de cette répétition. Ceci est résumé par la baisse de l'Indice de climat scolaire à mesure qu'augmentent les violences verbales. On remarquera qu'à une seule violence correspond pourtant déjà une nette baisse de cet indice⁵.

⁵ Résultats du test de Fisher : Indice de climat scolaire : $V_{inter} = 290,42$, $V_{intra} = 0,17$, $F = 1745,05$, $1-p = >99,99\%$

injures	Indice de Climat Scolaire
Jamais	2,99
une ou deux fois	2,66
trois ou quatre fois	2,49
cinq fois et plus	2,24
TOTAL	2,81

Variation de l'indice de climat scolaire suivant la répétition des insultes

Comme on le voit, même un niveau faible de victimation déclarée amène une perception plus négative du climat scolaire. Si l'on croise ces victimations par les élèves, les catégories du harcèlement (essentiellement par des adultes) et de l'ostracisme dans l'équipe, on se rend compte d'un effet cumulatif important. 35% des personnes victimes d'insultes à répétition par les élèves s'estiment victimes de harcèlement (contre 5,6% des non victimes) et 30,1 % vs 14,2% s'estiment ostracisés par une partie de l'équipe.

Résultats : les victimes, les lieux de la victimation et les agresseurs

L'enquête de victimation ne révèle pas seulement le nombre de victimes et la fréquence des victimations. Elle révèle aussi si certaines catégories sont plus victimes que d'autres, comment et par qui.

Les variables corrélées à la victimation sont sans surprise les mêmes que celles qui étaient corrélées au climat scolaire : d'abord une faible significativité moyenne quant au genre, les femmes ne sont pas plus victimes que les hommes : 57,5% des hommes vs 57,5% des femmes ne sont JAMAIS victimes d'insultes, Il en va de même pour les menaces et les bousculades.

À l'inverse, le niveau d'enseignement est important, et le lycée professionnel est plus en difficulté.

injures	Jamais	une ou deux fois	trois ou quatre fois	cinq fois et plus	TOTAL
niveau					
Collège	54,0% (5309)	30,7% (3012)	7,7% (760)	5,3% (518)	100% (9599)
Lycée d'enseignement général et technologique	70,1% (3115)	20,7% (922)	4,4% (195)	2,4% (106)	100% (4338)
Lycée Professionnel	45,9% (1565)	33,5% (1140)	10,4% (355)	8,3% (283)	100% (3343)
TOTAL	55,6% (9989)	28,5% (5074)	7,3% (1310)	5,2% (907)	100% (17280)

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 591,29$, ddl = 6, 1-p = >99,99%.

Réponses à la question : Avez-vous été insulté dans le cadre de vos fonctions cette année ? suivant le type d'établissement

Ce n'est cependant vrai que pour la violence verbale. La violence physique contre les personnels, si elle existe, est assez rare et ne dépend qu'assez peu du niveau d'enseignement. Seul le collège voit plus de bousculade. Mais aux trois niveaux considérés, plus de 96% des personnels n'ont JAMAIS été frappés depuis le début de l'année scolaire. C'est tout aussi vrai pour les blessures avec armes.

En revanche les fonctions créent de la différence. Ce sont clairement les enseignants du spécialisé qui sont les plus victimes. (25,1% sont injuriés plus de 3 fois), ainsi que les personnels de vie scolaire autres que les CPE (25,9%). Les PERDIR le sont nettement moins, ainsi que le personnel de service.

fonction	injures	Jamais	une ou deux fois	trois fois et plus	TOTAL
Enseignant (filière générale)		57,9%	29,9%	12,2%	100%
Enseignant (SEGPA, classes spécialisées)		40,3%	34,6%	25,1%	100%
PERDIR		69,5%	23,2%	7,2%	100%
CPE		57,7%	28,8%	13,5%	100%
Autre personnel vie scolaire		42,2%	31,9%	25,9%	100%
Personnel de service		70,3%	20,7%	9,0%	100%
Personnel administratif		67,2%	26,7%	6,1%	100%
Medico-social		69,9%	22,0%	8,1%	100%
Autres		64,4%	21,9%	13,8%	100%
TOTAL		57,5%	29,5%	13,0%	100%

Insultes suivant la fonction du répondant

La rareté des coups reçus est la règle pour tous les métiers de l'École, toutefois ce sont les enseignants spécialisés qui sont les plus exposés : 8,23% vs 5,1 % en moyenne ont été bousculés et 2,8% ont été frappés soit près de 4 fois plus que la moyenne, et quatre fois plus souvent à répétition. C'est encore plus le cas pour les AED qui sont 15,9% à avoir été bousculés.

Le fait de travailler en Zone urbaine sensible augmente le risque :

injures	Jamais	une ou deux fois	trois ou quatre fois	cinq fois et plus	TOTAL
ZUS					
oui	44,4%	34,8%	10,0%	8,9%	100%
non	59,5%	27,3%	6,6%	4,3%	100%
TOTAL	55,6%	28,5%	7,3%	5,2%	100%

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 271,92$, $ddl = 3$, $1-p = >99,99\%$.

Insultes suivant la catégorie urbaine

En fait la victimation des personnels est doublée lorsque ceux-ci exercent en ZUS : 20,6% vs 11,3% ont été menacés, 8,8% vs 4% ont été bousculés, 1,4% vs 0,7% ont été frappés, et 4,6% ont porté plainte pour violence verbale vs 2,2%.

Les auteurs des agressions sont, comme toutes les enquêtes le montrent, très rarement des intrus inconnus.

	Non réponse	par un élève	par plusieurs élèves	par un membre du personnel de l'établissement	par un ou des parents d'élèves	par des intrus connus dans l'établissement	par des intrus inconnus à l'extérieur de l'établissement	par un ou des anciens élève(s)	TOTAL
auteur	51,59%	26,10%	10,70%	2,30%	5,90%	0,95%	1,16%	1,30%	100%
auteur menaces	84,10%	8,62%	2,56%	1,01%	2,78%	0,34%	0,27%	0,32%	100%
auteur bousculade	94,55%	3,75%	1,26%	0,07%	0,17%	0,09%	0,06%	0,05%	100%
auteur coup	99,22%	0,64%	0,05%	0,02%	0,01%	0,02%	0,03%	0,01%	100%
Ensemble	81,32%	10,33%	3,88%	0,90%	2,35%	0,37%	0,41%	0,45%	100%

Auteurs suivant le type d'agression (les non répondants sont des non-victimes)

Si les agressions par des intrus défraient souvent la chronique, il faut bien dire qu'en masse ces agressions restent rares : 0,03% des personnels déclarent avoir été frappés par un ou des intrus inconnus, il en va de même au niveau des agressions physiques perpétrées par des parents, 0,01% des personnels ont été agressés physiquement par des parents. En réalité 98% des violences verbales rapportées sont commises ou par des élèves ou par des personnes connues de la victime, la plupart du temps un ou des élèves. Dans l'immense majorité des cas cela se passe dans l'établissement lui-même.

Une différence importante existe avec le premier degré : les parents sont nettement moins agresseurs. Rappelons que 20,1% des personnels du premier degré (34% des directeurs) avaient déclaré avoir été insultés par des parents contre 5,90% ici. Il existe également une forte différence entre les principaux de collège et les proviseurs de lycée. Si 20% des premiers ont été injuriés par des parents c'est le cas pour 10% des proviseurs (6% en LEGT (9,09% pour leurs adjoints) et 11% pour leurs homologues de LP).

Bref, en ce qui concerne les lieux et les auteurs de violence contre les personnels, nous retrouvons les résultats têtus de toutes les recherches françaises et internationales sur la question. La violence à l'École n'est pas une violence qui pourra être contrôlée par des systèmes de protection technique la protégeant du quartier ou par une simple externalisation via des patrouilles policières (ce qui ne signifie pas que celles-ci soient inutiles) : elle est d'abord interne, au cœur de la relation pédagogique.

Résumé intermédiaire

La victimation contre les personnels du second degré est essentiellement constituée de violences verbales et symboliques, les faits de violence physique sont plutôt rares (5,1% des répondants bousculés violemment ; 0,9% frappés). La violence paroxystique est très rare (0,3% de répondants blessés par armes, mais 1 seul cas de blessure avec arme (un objet contondant) a entraîné une ITT de plus de 8 jours). Bien sûr il convient de ne pas mésestimer l'importance de ces violences brutales sur les victimes mais c'est bien la violence verbale qui pose les problèmes les plus nombreux.

La cyberviolence contre les personnels n'est pas très répandue puisqu'elle touche 1,3 % des répondants.

Deux types de victimation ont une grande importance quantitative : l'ostracisme entre collègues : 18,20% des répondants disent avoir été mis à l'écart par des collègues et le harcèlement : 11% des répondants disent se sentir harcelés depuis le début de l'année, mais plutôt rarement par harcèlement sexuel (0,1% des répondants). Ces cas de harcèlement révèlent des tensions entre adultes, et d'abord entre collègues : en effet 60,7 % des cas de harcèlement déclarés ont pour auteur un autre membre du personnel et 10,2% des parents d'élèves. Ce qui revient à dire que 6,4% des personnels s'estiment harcelés par des collègues et 1,1% par des parents.

13% des répondants ont été injuriés à répétition, 5,4% cinq fois et plus depuis le début de l'année. C'est la seule violence réellement répétitive contre les personnels, mais elle a des conséquences marquées par une perte du sentiment de sécurité personnelle et par une baisse des appréciations positives sur toutes les dimensions du climat scolaire.

Les femmes ne sont pas plus victimes que les hommes : 57,5% des hommes vs 57,5% des femmes ne sont JAMAIS victimes d'insultes. Il en va de même pour les menaces et les bousculades. Par contre le niveau d'enseignement est important, et le lycée professionnel est plus en difficulté. 45,9% de ses personnels ne sont jamais insultés vs 70,1% en LEGT (et 54% en collèges). Ce n'est cependant vrai que pour la violence verbale. La violence physique contre les personnels, si elle existe, est assez rare et ne dépend qu'assez peu du niveau d'enseignement. Seul le collège voit plus de bousculade. Mais aux 3 niveaux considérés plus de 96% des personnels n'ont JAMAIS été frappés depuis le début de l'année scolaire. C'est tout aussi vrai pour les blessures avec armes. Les fonctions créent de la différence. Les enseignants du spécialisé sont les plus victimes. (25,1% sont injuriés plus de 3 fois), ainsi que les personnels de vie scolaire autres que les CPE (25,9%). Les PERDIR le sont nettement moins, ainsi que le personnel de service. La rareté des coups reçus est la règle pour tous les répondants, toutefois ce sont les enseignants spécialisés qui sont les plus exposés : 8,23% vs 5,1 % en moyenne ont été bousculés et 2,8% ont été frappés soit près de 4 fois plus que la moyenne, et quatre fois plus souvent à répétition. C'est encore plus le cas pour les AED qui sont 15,9% à avoir été bousculés.

La victimation des personnels est doublée lorsque ceux-ci exercent en ZUS : 20,6% vs 11,3% ont été menacés, 8,8% vs 4% ont été bousculés, 1,4% vs 0,7% ont été frappés, et 4,6% ont porté plainte pour violence verbale vs 2,2%. 18,9% ont été insultés à répétition vs 10,9%. La sociologie de la violence à l'École reste bien une sociologie de l'exclusion sociale.

0,03% des personnels déclarent avoir été frappés par un ou des intrus inconnus. Il en va de même au niveau des agressions physiques perpétrées par des parents, 0,01% des personnels ont été agressés physiquement par des parents. En réalité 98% des violences verbales rapportées sont commises ou par des élèves ou par des personnes connues de la victime, la plupart du temps un ou des élèves. Dans l'immense majorité des cas cela se passe dans l'établissement lui-même.

3 Insatisfactions majeures

Notre enquête révèle trois insatisfactions majeures – en particulier chez les enseignants - elles tiennent à une formation jugée très inadaptée, sinon inexistante, à un sentiment de non-respect en lien avec une application déficiente de la discipline et enfin pour les personnels victimes à un manque de soutien et de solidarité qui confine à la solitude.

La formation

Les changements survenus ces dernières années quant à la formation des enseignants avec la décriée « mastérisation » reçoivent un accueil particulièrement critique. Les personnels formés depuis 2010 disent clairement n’avoir reçu quasiment aucune formation efficace. Pour autant les personnels formés antérieurement ne sont pas non plus convaincus d’avoir été bien préparés à leur métier.

formation	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	681	3,76%
Pas du tout	2452	13,54%
plutôt mal	7607	42,00%
plutôt bien	6417	35,43%
bien	957	5,28%
TOTAL CIT.	18114	100%

Moyenne = 2,34

Estimez-vous avoir été formé pour exercer votre métier ?

Seuls 40,71% des répondants estiment avoir été bien ou plutôt bien préparés à leur métier. Cette estimation négative n’est pas dépendante du niveau d’enseignement : c’est entre 55 et 57% des répondants que ce soit en LP, en collège ou en LEGT qui estiment n’avoir pas été préparés.

Les personnels qui s’estiment les moins formés sont les AVS (69%) et les AED (74,5%). 74,6% des PERDIR à l’inverse s’estiment bien formés, ainsi que 93% des personnels sociaux et 61% des CPE. Les professeurs sont majoritairement insatisfaits (59% s’estiment mal formés).

On note un très net décrochage correspondant à la mastérisation et à la fin de la formation antérieure, en 2011. Cependant la formation ancienne n’est pas non plus plébiscitée : la « génération sacrifiée » comme certains l’appellent parfois pense à 76% environ n’avoir pas été formée. Mais les personnels appartenant à la « génération » qui l’a précédée sont déjà 60% à s’estimer mal préparés. C’est encore plus net si l’on considère la seule formation des enseignants.

formation carrière	Pas du tout/mal	plutôt bien	bien	TOTAL
un an et moins	71,4%	23,2%	1,5%	100%
2 ans	76,0%	20,4%	2,4%	100%
3 ans	78,9%	18,4%	0,3%	100%
4 ans	59,4%	35,9%	2,8%	100%
5 ans	58,3%	35,4%	3,3%	100%
5 à 7 ans	59,9%	35,4%	2,3%	100%
7 à 10 ans	61,4%	33,3%	2,7%	100%
10 à 15 ans	61,4%	33,9%	2,3%	100%
15 à 20 ans	60,0%	34,3%	3,6%	100%
plus de 20 ans	55,3%	34,8%	6,7%	100%
TOTAL	58,7%	33,5%	4,3%	100%

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 239,92$, ddl = 18, 1-p = >99,99%.

Estimez-vous avoir été formé pour exercer votre métier ? suivant la durée de la carrière

Ce tableau est construit sur la strate de population « enseignants » contenant 15 201 observations et définie par le filtrage suivant : fonction parmi "enseignant (filière générale) ; enseignant (SEGPA, classes spécialisées)".

Il y a certes une chute brutale de 20 points quant à la satisfaction exprimée par les enseignants relativement à la qualité de leur formation pour les générations de la « mastérisation ». Mais pour les générations précédentes le taux d'insatisfaits reste élevé, et relativement constant autour de 60% de 4 à 20 ans, et de 55% pour ceux qui sont entrés dans la carrière depuis plus de 20 ans.

Les variables liées à l'appartenance à l'éducation prioritaire, si elles sont significatives, ne sont pas vraiment explicatives. Ainsi 62,8% des enseignants exerçant dans l'éducation prioritaire s'estiment mal formés et ils sont encore 58,4% hors de l'éducation prioritaire. La différence est faible.



Niveau de satisfaction sur 11 variables quantitatives

En fait la formation est le niveau le plus fort d'insatisfaction ressentie pour toutes les questions à échelle de notre questionnaire, comme le traduit le graphe suivant. Les

problèmes évoqués sont moins ceux d'une insécurité personnelle que du sentiment de ne pas avoir été formé au métier et en deuxième lieu le sentiment d'une discipline déficiente.

Discipline, victimation et solitude des victimes

Près de la moitié des personnels estiment en effet que la discipline dans leur établissement est mal appliquée ou plutôt mal appliquée (voir plus haut). Cette remise en cause n'est pas liée à l'âge, à l'avancée dans la carrière ou au genre. Elle est faiblement liée à l'appartenance à l'éducation prioritaire : elle est d'abord liée aux fonctions. C'est surtout le cas des enseignants et le décalage de leur vision avec celle des personnels de direction et des CPE est remarquable. Nous avons ainsi vu que 86,5% des PERDIR pensent cette discipline bien appliquée et que ce n'est le cas que pour 51,8% des enseignants et même 44,6% des enseignants des filières spécialisées.

Il y a là une coupure essentielle entre les cadres et les enseignants. C'est aussi une coupure entre les victimes et les non victimes. En effet le désir d'une discipline plus stricte est fortement corrélé à la victimation.

injures	respect élèves	respect direction	équipe	discipline	violence	sécurité
Jamais	3,33	3,34	2,85	2,74	2,86	3,52
une ou deux fois	2,92	3,02	2,64	2,34	2,51	3,10
trois ou quatre fois	2,69	2,85	2,55	2,12	2,27	2,83
cinq fois et plus	2,34	2,57	2,39	1,83	1,93	2,51
TOTAL	3,11	3,17	2,74	2,53	2,66	3,29

Tableau de moyennes de injures

Critères évalués : respect élèves, respect direction, équipe, discipline, violence, sécurité.

Les valeurs du tableau sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses.

Résultats du test de Fisher :

respect élèves : $V_{inter} = 473,93$, $V_{intra} = 0,38$, $F = 1232,27$, $1-p = >99,99\%$

respect direction : $V_{inter} = 287,84$, $V_{intra} = 0,87$, $F = 331,84$, $1-p = >99,99\%$

équipe : $V_{inter} = 108,85$, $V_{intra} = 0,61$, $F = 177,00$, $1-p = >99,99\%$

discipline : $V_{inter} = 438,71$, $V_{intra} = 0,63$, $F = 694,05$, $1-p = >99,99\%$

violence : $V_{inter} = 393,50$, $V_{intra} = 0,35$, $F = 1109,40$, $1-p = >99,99\%$

sécurité : $V_{inter} = 511,61$, $V_{intra} = 0,40$, $F = 1292,05$, $1-p = >99,99\%$

Plus la victimation est forte, plus le sentiment de solitude est affirmé : l'équipe paraît moins solidaire, le respect des élèves, celui des autres personnels, et surtout celui de l'équipe de direction paraît plus faible. Les personnels victimes, et en particulier ceux qui sont victimes à répétition, vivent un véritable effondrement de leur rapport à l'équipe et à leur métier. Ils s'estiment beaucoup plus rejetés, ou en tout cas sans avoir reçu le soutien qu'ils espéraient

sans doute. Ainsi si 76% de ceux qui n'ont jamais été insultés s'estiment respectés par la direction, ils ne sont plus que 50% de ceux qui ont été insultés cinq fois et plus.

Cette solitude est fortement reliée bien entendu aux deux types de victimation qui confinent sans doute à ce qu'on appelle souvent la « violence institutionnelle » et en tout cas à de fortes tensions ressenties dans les équipes, à savoir l'ostracisme et le harcèlement. Cet ostracisme dépend largement des fonctions.

fonction	ostracisme		TOTAL
	oui	non	
Enseignant (filière générale)	17,4%	82,6%	100%
Enseignant (SEGPA, classes spécialisées)	19,5%	80,5%	100%
PERDIR	10,8%	89,2%	100%
CPE	27,2%	72,8%	100%
Autre personnel vie scolaire	31,1%	68,9%	100%
Personnel de service	32,7%	67,3%	100%
Personnel administratif	23,8%	76,3%	100%
médico-social	28,3%	71,7%	100%
autres	22,9%	77,1%	100%
TOTAL	18,1%	81,9%	100%

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 126,39$, ddl = 8, $1-p = >99,99\%$.

Avez-vous souffert d'une mise à l'écart de la part d'au moins une partie des membres du personnel ? Suivant la fonction exercée

Nous retrouvons là des résultats déjà remarquables dans une enquête en Seine-Saint-Denis, et dans de mêmes proportions à savoir que les personnels plus particulièrement « éducatifs » et médicosociaux se sentent davantage mis à l'écart que les personnels enseignants et de direction. C'est aussi un peu plus le cas en éducation prioritaire (20,8 vs 17,7%). Cette sensation de mise à l'écart est forte pour les personnels qui se disent harcelés.

Si nous l'avons vu 11% des personnels s'estiment harcelés depuis le début de l'année 22,9% disent l'avoir été avant cette année. Le harcèlement n'est donc pas une expérience rare pour les adultes des établissements secondaires. Il a touché à un moment ou un autre plus d'un répondant sur cinq.

harcèlement antérieur	Nb. cit.	Fréq.
oui	3970	22,9%
non	13347	77,1%
TOTAL CIT.	17317	100%

Estimez-vous avoir souffert de harcèlement dans l'exercice de vos fonctions avant cette année scolaire ?

Et parmi ceux qui ont été harcelés antérieurement 36,5% sont encore harcelés, témoignant de la continuité du problème.

Un nombre non négligeable de répondants envisage de quitter le métier : 29,6% disent l'envisager souvent ou très souvent. C'est le cas pour 45,4% de ceux qui se disent ostracisés vs 26,1% des autres et de 56,1% de ceux qui se disent harcelés vs 26,3% des autres (c'est aussi le cas pour 46,6% de ceux qui disent avoir été harcelés antérieurement vs 24,6%. Le harcèlement est un facteur de décrochage professionnel.

Résumé intermédiaire

Seuls 40,71% des répondants estiment avoir été bien ou plutôt bien préparés à leur métier.

Les personnels qui s'estiment les moins formés sont les AVS (69%) et les AED (74,5%). 74,6% des PERDIR à l'inverse s'estiment bien formés, ainsi que 93% des personnels sociaux et 61% des CPE. Les professeurs sont majoritairement insatisfaits (59% s'estiment mal formés). On note un très net décrochage correspondant à la mastérisation en 2011. Cependant, si ceux qui ont subi cette réforme pensent à 76% environ n'avoir pas été formés, ceux qui les ont précédés sont 60% à penser de même.

En fait la formation est le niveau le plus fort d'insatisfaction ressentie par les répondants.

Près de la moitié des personnels estiment que la discipline dans leur établissement est mal appliquée ou plutôt mal appliquée. Il y a là une coupure essentielle entre les cadres et les enseignants. C'est aussi une coupure entre les victimes et les non victimes. En effet le désir d'une discipline plus stricte est fortement corrélé à la victimation.

Plus la victimation est forte plus le sentiment de solitude est affirmé. Ainsi si 76% de ceux qui n'ont jamais été insultés s'estiment respectés par la direction, ils ne sont plus que 50% de ceux qui ont été insultés cinq fois et plus.

11% des personnels s'estiment harcelés depuis le début de l'année. 22,9% disent l'avoir été avant cette année. Le harcèlement n'est donc pas une expérience rare pour les adultes des établissements secondaires. Il a touché à un moment ou un autre plus d'un répondant sur cinq. Un nombre non-négligeable de répondants envisage de quitter le métier : 29,6% disent l'envisager souvent ou très souvent. C'est le cas pour 45,4% de ceux qui se disent ostracisés vs 26,1% des autres et de 56,1% de ceux qui se disent harcelés vs 26,3% des autres. Le harcèlement est un facteur de décrochage professionnel.

4 : Propositions des répondants

Trois questions ont permis aux répondants d'exprimer leurs propositions. Une première question ouverte sur le type de formation dont ils estiment avoir besoin, une deuxième question fermée listant une série de propositions « qui vous paraissent les plus pertinentes

pour lutter contre la violence à l'École ». Enfin une question ouverte ainsi libellée : « Quelles sont les suggestions que vous pourriez faire pour améliorer votre pratique professionnelle et le bien-être dans les établissements scolaires de ce pays? ». Cette question dépasse donc les problèmes de violence, même si placée à la fin d'un tel questionnaire les réponses ne peuvent que s'y référer. Nous n'avons pu totalement dépouiller les questions ouvertes – il y faudra plusieurs mois pour un tel corpus – mais des indications précises avec un dépouillement partiel peuvent cependant être proposées pour la première question.

Sur la formation

La formation, nous l'avons vu plus haut, recueille le niveau d'insatisfaction le plus élevé parmi les dimensions testées dans notre enquête. Ce niveau est différencié suivant les fonctions des répondants. La réponse à la question ouverte sur les suggestions faites quant aux besoins en formation est éclairante au moment où une grande réforme de celle-ci est en cours. Nous n'avons pu faire une analyse thématique complète mais en soi l'analyse lexicale est significative des besoins exprimés.

En effet, sur les 68 212 mots du corpus recueillis (hors les mots-outils comme articles ou propositions) nous pouvons noter que les 5 mots les plus employés sont :

3 022 fois le mot formation

2 534 fois le mot gestion

2 447 fois le mot élèves

1 034 fois le mot psychologie

963 fois le mot conflits

861 fois le mot classe

779 fois le mot gérer.

Tous les autres mots sont employés moins de 500 fois, encore les 5 premiers qui sont employés plus de 400 fois sont « faire, face, adolescents, travail et violence ».

Cette question nécessitera une analyse beaucoup plus poussée. La simple analyse lexicale révèle toutefois un évident et profond besoin de formation dans les domaines de la gestion des conflits, de la gestion de classe et de la psychologie (de l'adolescent).

Cette analyse ne varie pas suivant les situations (mêmes priorités en LP en LEGT ou en collège) ni les fonctions.

Propositions générales

Les propositions pour régler les problèmes de violence en milieu scolaire sont réparties dans une question fermée demandant un classement de ces propositions.

Parmi les propositions suivantes veuillez classer celles qui vous paraissent les plus pertinentes pour lutter contre la violence à l'École

propositions classées	Nb. cit.	Fréq.
le travail en équipe	3644	20,8%
l'accueil dans des établissements spécialisés des élèves à problème	2409	13,8%
une réduction des effectifs par classe	2220	12,7%
une responsabilisation des parents	2135	12,2%
le soutien de la hiérarchie	1733	9,9%
une plus grande sévérité	976	5,6%
des établissements plus petits	854	4,9%
La vidéosurveillance	711	4,1%
une meilleure formation	589	3,4%
la lutte contre l'exclusion sociale	570	3,3%
des personnels spécialisés (psychologues par exemple)	532	3,0%
des programmes pour les élèves avec des troubles de comportement	463	2,6%
une meilleure pédagogie	220	1,3%
le travail avec la police	193	1,1%
la sécurisation technique des établissements	184	1,1%
aide accue des parents dans l'école	58	0,3%
TOTAL CIT.	17491	100%

Comme on le voit, ce n'est pas pour autant la formation qui est considérée comme pouvant répondre aux problèmes de la violence. Si l'on retrouve les revendications en termes d'effectifs il n'en reste pas moins que la première proposition est celle du travail en équipe. Cette proposition est également répartie entre les 3 types d'établissement. Mais si elle est la première pour tous les corps de métier c'est quand même avec des nuances très importantes : le travail en équipe est sollicité comme solution contre la violence à l'École par 17,3% des enseignants contre 39,3% des PERDIR, 40% des CPE et 39,5% des personnels médicosociaux. La pédagogie n'est guère sollicitée par les enseignants (à 0,8%) et à 7,4% par les PERDIR. Les solutions techniques comme la vidéosurveillance ne sont préconisées que par les personnels de service (à 28,5%) mais finalement fort peu par les autres. Ce sont les CPE qui souhaitent le plus des établissements plus petits et les professeurs des classes à plus faible effectif et l'accueil dans des établissements spécialisés des élèves à problème à 14,8% sans croire beaucoup à l'intervention des psychologues et autres personnels spécialisés qu'ils recommandent à 2,7%. C'est plus une solution d'éloignement que de prise en charge locale qui leur paraît convenir.

De façon plus étonnante les réponses ne varient pas en fonction de l'implantation ou non dans une zone urbaine sensible. Il y a ici une parfaite homogénéité des réponses à cet égard. Il est par exemple à noter que le thème de la lutte contre l'exclusion sociale comme solution à la violence à l'École n'est évoqué que par 3,8% des répondants en ZUS vs 3,1% hors ZUS ce qui n'est que très peu différencié.

Les victimes répétées sont plus nombreuses à réclamer le soutien de la hiérarchie (17,2% vs 8% des non victimes) et une plus grande sévérité (10,2 vs 4%). Sans surprise, les solutions préconisées dépendent beaucoup des expériences vécues (par exemple en cas d'injures par les parents la solution préconisée est une plus grande responsabilisation des parents).

Résumé intermédiaire

Le post codage des questions ouvertes n'a pu être conduit pour ce premier rapport. En effet, la question ouverte sur les propositions d'amélioration du métier comprend un corpus de plus de 700 000 mots et il faudra plusieurs mois pour le traiter pleinement.

Cependant les répondants quant à la formation semblent bien privilégier une formation aux situations difficiles et à la gestion des conflits et de la classe. L'analyse lexicale montre bien en effet la prépondérance forte des mots gestion/gérer, conflits, classe, élèves, psychologie mais aussi adolescent.

À la question fermée sur les solutions pour faire face à la violence à l'École, c'est le thème du travail en équipe qui revient en premier lieu. Il est surtout proposé par les personnels de direction et les personnels éducatifs et médicosociaux. Les solutions techniques et le travail avec la police ne sont que peu évoqués, ainsi d'ailleurs que la pédagogie. Des solutions en termes de baisse des effectifs et de placement dans des établissements spécialisés des élèves à problèmes sont préférées par les enseignants à la présence de psychologues et de personnels spécialisés.

Conclusion

Si les résultats de cette enquête de victimation et climat scolaire auprès des personnels du second degré peuvent paraître relativement rassurants quant à la fréquence des violences physiques contre les personnels, violences bien entendu inacceptables et qu'il ne s'agit pas de relativiser dans leur gravité, ils n'en posent pas moins quelques problèmes importants. Ils permettent également de conforter quelques certitudes.

- Le premier trait saillant est un climat scolaire qui reste bon ou plutôt bon pour la majorité des personnels du second degré. 70,1% en donnent en effet une appréciation positive. Hors les non-réponses 28,7% des répondants en donnent une appréciation négative. Il convient de noter que plus de 80% des personnels s'estiment respectés par les élèves. Ce climat scolaire est néanmoins nettement moins bon que celui qui est perçu par les personnels des écoles dont 91,7% déclarent un bon climat scolaire. On n'oubliera pas non plus que dans l'enquête de victimation et climat scolaire réalisée par la DEPP en 2011 auprès de collégiens, 92,8% d'entre eux se déclarent bien ou tout à fait bien dans leur collège. En revanche, nous devons aller plus loin dans le dépouillement de la question ouverte qui évoque ce problème, le sentiment de ne pas être assez respecté par une partie de la hiérarchie et par certains parents d'élèves est prégnant.

- Le second trait saillant est à la fois la relative rareté des violences physiques et la relative banalité des violences verbales. Les faits de violence physique sont plutôt rares (5,1% des répondants bousculés violemment ; 0,9% frappés). La violence paroxystique est très rare (0,3% de répondants blessés par armes, mais 1 seul cas de blessure avec arme a entraîné une ITT de plus de 8 jours). Ceci peut expliquer le fait que le sentiment d'insécurité personnelle n'est pas répandu : 9 répondants sur 10 se sentent en sécurité dans leur établissement. Les personnels sont plus témoins de la violence entre pairs que victimes. Cependant, quand 42,5 % des personnels disent avoir été insultés depuis le début de l'année scolaire dont 13% à répétition et que les principaux agresseurs sont les élèves cela montre un climat de tension qui peut être important, particulièrement pour les victimes répétées.

- Le troisième trait est la confirmation d'une forte inégalité sociale. En effet la violence est plus concentrée dans les dispositifs de l'éducation prioritaire (64% versus 26% hors éducation prioritaire). Ceci n'est pas l'équivalent d'une fatalité sociale rabattant la violence sur des « classes dangereuses », mais bien du fait que la lutte contre l'exclusion sociale doit rester une priorité. Cette inégalité devant le risque, comme nous l'avons remarqué dans notre enquête précédente en école élémentaire, se reporte sur les personnels : en fait la victimation des personnels du second degré est doublée lorsque ceux-ci exercent en ZUS :

56,6% vs 40,5% ont été insultés, 20,6% vs 11,3% ont été menacés, 8,8% vs 4% ont été bousculés, 1,4% vs 0,7% ont été frappés, et 4,6% ont porté plainte pour violence verbale vs 2,2%. Mais on remarquera qu'en ZUS comme ailleurs les victimations physiques restent limitées. Le lycée professionnel est nettement plus touché par un climat scolaire dégradé et des victimations fortes. Les effets d'une orientation non désirée se font ici sentir mais aussi peut-être le fait du rajeunissement des publics accueillis.

- Le quatrième trait confirme le fait que la violence, quand elle existe, est interne aux établissements plus qu'intrusive ou commise par des inconnus. Si les agressions par des intrus défraient souvent la chronique, en masse ces agressions restent rares : 0,03% des personnels déclarent avoir été frappés par un ou des intrus inconnus, il en va de même au niveau des agressions physiques perpétrées par des parents, 0,01% des personnels ont été agressés physiquement par des parents. En réalité 98% des violences verbales rapportées sont commises ou par des élèves ou par des personnes connues de la victime, la plupart du temps un ou des élèves. Dans l'immense majorité des cas cela se passe dans l'établissement lui-même. De même pour les violences physiques 96,8% des faits sont commis par des personnes connues de l'agressé, la plupart du temps dans l'établissement et il s'agit à 93% d'élèves. 91% des coups sont portés par des élèves. Une différence importante existe avec le premier degré : les parents sont nettement moins agresseurs. Rappelons que 20,1% des personnels du premier degré (34% des directeurs) avaient déclaré avoir été insultés par des parents contre 5,90% ici.

- Le cinquième trait est l'importance que peuvent prendre les tensions dans les équipes adultes. D'une part le harcèlement et l'ostracisme entre collègues sont présents de manière non négligeable : 22,9% des personnels disent avoir été harcelé à un moment donné de leur carrière et à 11% depuis la rentrée et 18,20% se disent mis à l'écart par au moins une partie du personnel. La différence avec le premier degré tient au fait qu'ici le harcèlement est essentiellement exercé par des collègues tandis que dans le premier degré cela se répartissait entre ceux-ci et les parents – plus rares dans ce cas. On remarque une vision très différenciée entre les personnels non-enseignants et les enseignants. 35,3% des enseignants (près de 40% dans les classes spécialisées) ont une perception négative de leurs relations avec la direction.... 7,5% des personnels de direction estiment à l'inverse leurs relations aux enseignants mauvaises ou plutôt mauvaises. Cette vision différenciée s'exprime aussi dans les conceptions de la discipline pour lesquels les non-enseignants et particulièrement les personnels de direction ont une image nettement plus positive et sont nettement moins victimes. C'est aussi une différence avec les écoles élémentaires où les personnels les plus agressés sont les directeurs. Ces tensions dans les équipes sont particulièrement ressenties par les victimes qui se sentent trop souvent peu ou pas soutenues. On retiendra un lien très fort entre ces tensions, l'insatisfaction personnelle et l'envie de quitter le métier. 29,6% disent l'envisager souvent ou très souvent. C'est le cas pour 45,4% de ceux qui se disent et de 56,1% de ceux qui se disent harcelés (c'est aussi le cas pour 46,6% de ceux qui disent

avoir été harcelés antérieurement). Le harcèlement est un facteur de décrochage professionnel.

- Le sixième trait est la très grande insatisfaction quant à la formation reçue. C'est l'item qui reçoit le plus de réponses négatives. Seuls 40,71% des répondants estiment avoir été bien ou plutôt bien préparés à leur métier. Ceci est vrai pour les plus jeunes, depuis la « mastérisation » : les trois-quarts s'estiment peu ou pas du tout formés. Mais c'est encore le cas dans une proportion de 60% pour les plus anciens, avant la réforme de la mastérisation. Une formation lacunaire en gestion des difficultés et des conflits comme en psychologie de l'adolescent semble être en jeu. Cette critique de la formation n'est pas liée au fait d'être ou non dans l'éducation prioritaire. C'est un problème pour l'ensemble des personnels enseignants.

- Enfin parmi les propositions faites par les répondants, qui devront être mieux traitées dans le rapport final, on notera que le travail en équipe est la proposition qui arrive en premier, quel que soit le corps de métier, mais que toutefois ce sont les personnels non-enseignants, qui le sollicitent le plus : le travail en équipe est sollicité comme solution contre la violence à l'École par 17,3% des enseignants contre 39,3% des PERDIR, 40% des CPE et 39,5% des personnels médico-sociaux. Parmi les solutions envisagées, la grande rareté des solutions techniques domine. Ce sont les CPE qui souhaitent le plus des établissements plus petits et les professeurs des classes à plus faible effectif et l'accueil dans des établissements spécialisés des élèves à problème à 14,8% sans croire beaucoup à l'intervention des psychologues et autres personnels spécialisés qu'ils recommandent à 2,7%.

Ces résultats donnent donc une série de pistes pour l'action et la réflexion qui guide l'action publique. Nous nous contenterons de celles qui nous semblent prioritaires.

La première piste est la grande importance du climat scolaire et dans ce climat scolaire, de l'importance des relations entre les personnels de fonctions diverses. La tension entre la hiérarchie et une partie du personnel enseignant est un problème : si c'est le travail d'équipe qui est sollicité, celui-ci est plus difficile à mettre en place avec des conceptions aussi éloignées de la discipline ou de la réalité des relations entre personnels de direction et enseignants. La réflexion sur la discipline doit se faire sans hypocrisie et la mutation vers une justice éducative réparatrice doit être accompagnée si on veut qu'elle soit possible. L'amélioration du climat scolaire est aussi une condition à la baisse des violences anti scolaires que sont les agressions verbales contre les personnels, ces violences anti scolaires étant fortement marquées sociologiquement.

La deuxième piste est l'importance d'une meilleure prise en charge des personnels victimes. La victimation, y compris l'agression verbale quand elle est répétée, est un facteur majeur de décrochage professionnel. Le lien fort entre victimation par les élèves et sentiment d'irrespect par les collègues et la hiérarchie proche montre l'importance de la

solidarité. Nos enquêtes précédentes, depuis 1991 ont toujours montré combien les conflits non réglés en équipe avaient une forte influence sur la violence par les élèves.

La troisième piste concerne bien entendu la formation. C'est un message très fort qui est ici envoyé par les répondants : si la critique est virulente contre les effets pervers de la mastérisation ce n'est pas non plus un souhait au retour à la formation existant avant cette réforme. Le vocabulaire employé est précis, qui parle d'abord de gestion de la classe et des conflits, autrement dit de gestes professionnels qui doivent se développer aussi bien dans la formation initiale que dans la formation continue des personnels.

Enfin, cette étude interroge l'ensemble de la gouvernance de notre éducation nationale, de l'établissement lui-même au soutien plus global des personnels que ceux-ci soient en difficulté ou qu'ils accueillent des élèves plus en difficultés que d'autres. La construction des communautés éducatives doit être renforcée. Des aspects liés à la prise en charge des personnels doivent être développés : suivi professionnalisé des personnels victimes, développement de l'accompagnement des personnes dans les processus de reconstruction, prise en compte résolue de la problématique du harcèlement moral.



ministère
éducation
nationale





ministère
éducation
nationale



Contact presse :
01 55 55 30 10
spresse@education.gouv.fr



education.gouv.fr/climat-scolaire